

Au fil des ans

REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE



souhais pour Noël et le Nouv



Regard sur notre patrimoine
**LES FÊTES EN
BELLECHASSE**

volume trente-deux numéro quatre 7 \$
HIVER 2020

www.shbellechasse.com



Conseil d'administration

PRÉSIDENT **Michel Tardif**

418.882.8160 micheltardif@rocketmail.com

VICE-PRÉSIDENT **Pierre Prévost**

418.571.8743 pierre.prevost@globetrotter.net

SECRÉTAIRE **Lucie Fillion**

418.882.2402 lucie.fillion@fsaa.ulaval.ca

ADMINISTRATEUR **André Bouchard**

418.243.2396 abbenee96@gmail.com

ADMINISTRATRICE **Sylvianne Breton**

418.271.0866 sylvianne7@hotmail.com

ADMINISTRATEUR **Gilles Demers**

418.642.2224 lyne.c2@globetrotter.net

ADMINISTRATEUR **Louis Gosselin**

418.887.5299 louis.gosselin@globetrotter.net

Territoire

MRC DE BELLECHASSE

Équipe éditoriale

RÉDACTRICE EN CHEF **Marie-Josée Deschênes**

(mjdeschenes@mjdarchitecte.com)

ÉQUIPE ÉDITORIALE **Lucie Fillion, Michel**

Tardif, Marie-Josée Deschênes, Pierre

Prévost, René Minot

RÉVISEUR **René Minot**

COMPOSITION **Laurent Généreux**, stagiaire en

architecture, Marie-Josée Deschênes, architecte inc.

(lgeneux@mjdarchitecte.com)

Illustration de couverture et de l'endos

Collage de cartes de voeux des années 1950 de

la collection personnelle de Mme Marie-Jeanne

Nadeau de Saint-Gervais.

Informations

COTISATION ANNUELLE **30 \$**

ADRESSE POSTALE **190, rue Commerciale,**

Saint-Henri (Québec) G0R 3E0

COURRIEL **shb@shbellechasse.com**

DÉPÔT LÉGAL **Bibliothèque et Archives**

nationales du Québec, hiver 2020

ISSN D381 079

Les textes publiés dans cette revue sont de la

responsabilité de leurs auteurs. Le masculin est

utilisé sans aucune discrimination et uniquement

dans le but d'alléger le texte.

Au fil des ans est publiée quatre fois l'an. La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la Fédération Histoire Québec.

Temps des fêtes, fête du temps

Oui, le temps des fêtes. Mais quel « temps des fêtes »? Celui d'aujourd'hui en période de pandémie clamée catastrophique? Celui de ces dernières décennies avec bulles, paillettes, « parties » de bureau et des montagnes de nourriture, de boisson et de cadeaux? Celui du Père Noël ou celui de l'Enfant Jésus?... ou les deux? Celui de notre enfance?... mais quel âge avez-vous pour qu'on le situe? Primauté du 25 décembre sur le 1er janvier, ou l'inverse?... ou les deux? En fait, à travers le souhait classique de « Joyeux Noël et Bonne Année! », quelle fête célèbre-t-on, au fond? On fête le temps. Le temps, ce sont les saisons et leur alternance sur un an. Le temps, c'est l'étendue de la vie, depuis notre naissance jusqu'au jour de notre mort. Entre le « jour des morts » et « le jour de la naissance », c'est la gestation obscure de la vie animale et végétale des zones tempérées de l'hémisphère Nord de notre planète. Les forces de la vie sont encore là, il faut le croire : nos ancêtres, depuis des dizaines et des dizaines de milliers d'années, ont entrepris d'en sacraliser les manifestations : une nouvelle année va naître. On fête ça! Cependant, lorsqu'on voit la richesse et l'abondance des biens matériels prendre le pas sur le sacré, le culturel et le spirituel, on peut avoir la nostalgie de ceux de nos Noëls d'antan qui souvent se vivaient dans la modestie, voire la pauvreté ; mais avec l'agrément des retrouvailles de la parenté ou de personnes amies ou voisines, on pouvait alors donner tout leur prix à ces rencontres, chantées, contées, dansées... Que ferons-nous de notre « temps des fêtes » d'aujourd'hui? Tant qu'à fêter le temps, quoi de mieux que de partager amicalement nos vœux avec vous tous, membres de la Société historique de Bellechasse.

René Minot

Mot de la rédactrice	3
Mot du président	4
Rapport annuel	6
Nouvelles du milieu	8
Dossier Les Fêtes en Bellechasse	9
1. Le concours des crèches de Noël	10
2. Les fêtes chez les Brisson & Larrivée	14
3. Les fêtes chez les Godbout	16
4. Les fêtes chez les Fournier & Venables	18
5. Mystères d'un Noël	20
6. La première église de Beaumont	24
Chronique Un étrange mal dans Bellechasse	28
Chronique Vide-poche ou vide-poches?	34
Chronique « Être, penser et agir autrement, une œuvre unique et inspirante »	41
Hommage Monique Breteau	43

MOT DE LA RÉDACTRICE



Le père de ma grand-mère Marie-Jeanne Nadeau, tenait un magasin général situé sur la rue principale de Saint-Raphaël. Puisqu'il n'avait pas de terre à léguer à ses enfants, plusieurs ont quitté la région, la province et le pays pour s'établir, dans les années 1930, en Abitibi, Colombie-Britannique, Saskatchewan et au Massachusetts aux États-Unis. Quand venait le Temps des Fêtes, ma grand-mère recevait des cartes de Noël que ma mère, Cécile Dion, a eu la sagesse de conserver.



Certaines d'entre elles illustrent le présent numéro qui relate quelques témoignages de Bellechassois et Bellechassoises sur leurs festivités de Noël et du Jour de l'an. Vous découvrirez que le Temps des Fêtes a évolué avec les décennies et que nos ancêtres festoyaient probablement moins qu'on se plaît à imaginer. Je remercie très chaleureusement les auteurs et personnes interviewées qui ont accepté de partager leurs souvenirs. Par ses mystères, René Minot démontre ensuite que les origines des chants de Noël peuvent remonter au Régime français. Puisque les églises ont été longtemps le lieu emblématique de la fête de la naissance de Jésus, Paul Saint-Arnaud explique les origines de la plus ancienne église de Bellechasse, celle de Beaumont. Bien que ce numéro se veuille festif pour finir en douceur l'année, 2020 demeurera marquée par la pandémie. Or, les maladies contagieuses ne sont pas nouvelles, comme nous le rappelle Pierre Prévost. Cette première chronique est suivie de celle de Paul Saint-Arnaud qui, en expliquant l'origine du nom « Vide-poche » en Bellechasse, fait découvrir l'importance des moulins sur le territoire. Pour faire écho à l'appel du président, Michel Tardif, qui nous incite à réfléchir sur notre participation à protéger notre culture ; et Jean Provencher présente son récent livre dédié au pouvoir de chacun d'être un agent de changement. Enfin, un hommage est fait à Monique Breteau qui a été administratrice de la Société historique de Bellechasse.



Je remercie tous les auteurs et membres du Comité de rédaction qui, par leur collaboration, ont permis la réalisation des trois numéros de la revue Au fil des ans en 2020. Je remercie très chaleureusement René Minot pour son dévoué travail de réviseur et Laurent Généreux pour son graphisme et son assistance. Que ce Temps des Fêtes vous amène à cultiver la paix intérieure et que la nouvelle année 2021 préserve votre santé!

Marie-Josée Deschênes

- De gauche à droite et de haut en bas: Arthur, prêtre, inconnu, Charles, Yvonne, Marie-Anne, Gertrude, Marie-Jeanne, Robert Nadeau devant le magasin général de Saint-Raphaël, 16 février 1950. Fonds Yvonne Nadeau Jolin, Saint-Raphaël.

MOT DU PRÉSIDENT



Bientôt 2020 sera derrière nous! Enfin, diront certains. Qu’aurons-nous retenu de cette épreuve qui a bouleversé nos vies? La vie n’est pas qu’« un long fleuve tranquille », souvent nous devons affronter des écueils non prévus et pour lesquels nous n’étions pas préparés. Après maintenant près de dix mois de confinement, plusieurs personnes ont un sentiment d’abandon, voire de rejet et de frustration. Pour parer à cette situation, un seul remède : chacune et chacun d’entre nous devons nous serrer les coudes, nous appuyer, nous renforcer mutuellement.

C’est exactement la situation que vivent notre langue et notre patrimoine au Québec. Un sentiment d’abandon, voire de rejet semble planer au-dessus des efforts qu’ont accomplis nos ancêtres pour nous mener à une qualité de vie bien au-dessus de celle retrouvée dans plusieurs pays du monde. Quotidiennement, nous entendons parler d’abandon et de destruction de maisons patrimoniales faisant partie intégrante de nos racines collectives. Quotidiennement, nous entendons parler que notre langue, la langue de nos ancêtres, le français est malmené, voire oblitéré en certaines régions, certains commerces, particulièrement dans la région métropolitaine, dans les Cantons-de-l’Est et en Outaouais. C’est loin de Bellechasse, me direz-vous! Pas si loin, selon moi! Si, collectivement, le Québec ne réveille pas sa flamme de la fierté de ses racines ; si nous n’apprenons pas à montrer cette fierté, comment voulons-nous transmettre une volonté forte de ce que nous sommes aux immigrants et à nos enfants? Sans la fierté, rien ne se transmet, rien ne se construit.

Depuis plusieurs décennies, le Québec semble avoir choisi de s’endormir sur ses acquis d’après la Révolution tranquille. Toutefois, pendant que nous dormons, le monde continue de tourner et rien n’est plus facile à remplir qu’un vase vide. Actuellement, les jeunes Québécois de moins de trente ans sont « collectivement » ignorants de leurs racines, de leur histoire et de leur patrimoine! C’est ensemble et maintenant que nous devons travailler à la floraison de l’arbre de la fierté, et ce dans le plus grand respect des différences inhérentes au monde actuel dans lequel nous vivons. Il est faux de dire qu’être fier est le rejet de l’autre, rejet de la différence. C’est simplement de demander à l’autre la même reconnaissance que celle que nous lui accordons.

Notre couleur sociétale est unique sur cette terre et il faut la conserver. Depuis maintenant trente-cinq années, la Société historique de Bellechasse, à travers des centaines de membres et de bénévoles, favorise la transmission et la connaissance de qui nous sommes. Ce n’est pas tout de dire qu’une soupe aux légumes est exceptionnelle, il faut en connaître la composition pour la maintenir et la perpétuer. Bellechasse recèle une histoire forte, des bâtisseurs exceptionnels et c’est sur ces assises solides que notre avenir se construit : nous ne devons pas laisser s’effriter l’héritage de nos ancêtres. Actuellement, la Société historique de Bellechasse travaille à un dossier important, celui de la préservation de nos archives par la mise en place d’un Centre d’archives régional. Ce centre d’archives devrait voir le jour en 2021 sur le site conventuel des Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours à Saint-Damien. Ce positionnement est stratégique pour assurer à la fois la préservation des archives et celle du site

conventuel NDPS. Les religieuses devant quitter l'endroit d'ici 2022, il devient impératif de trouver un organisme qui veillera à préserver tant les archives que le site et la mémoire de la Congrégation. Au cours des prochains mois, nous embaucherons un archiviste qui veillera à aider le conseil d'administration de la Société historique à monter une structure viable, tant au niveau archivistique que muséal. D'ici quelques années, nous formerons un nouveau conseil d'administration, celui d'un organisme indépendant de la SHB, voué à la gestion du Centre Muséal, lui permettant alors de voler de ses propres ailes.

En terminant, je vous souhaite une magnifique fin d'année 2020, remplie d'amour et de présence attentive, dans le respect des mesures émises par la Santé publique. Souvenons-nous qu'en Bellechasse, personne n'est jamais seul. Un frère, une sœur, un ami, un parent attend notre appel. La lecture étant une activité saine et ressource, n'hésitez pas à offrir un abonnement cadeau de notre revue, n'hésitez pas à vous offrir un volume publié par la SHB.

Souhaitons-nous que 2021 nous offre le bonheur et la passion!

Michel Tardif



RAPPORT ANNUEL

L'assemblée générale annuelle clôturant les activités de l'année 2019 s'est tenue exceptionnellement le dimanche 13 septembre 2020 en l'église de Saint-Henri, regroupant 25 membres de la Société historique de Bellechasse. Habituellement, cette assemblée générale annuelle aurait dû se tenir le 26 avril 2020, mais les mesures de confinement nous ont obligés à reporter l'activité. L'année 2019 fut une année bien remplie. Les membres du c.a. se sont réunis à 5 reprises en conseil d'administration et ont assisté à de nombreux événements afin de mener l'ensemble des dossiers de la Société.

Le projet Archives Bellechasse a été le dossier majeur. Un dossier mené de main de maître par ce cher Pierre Lefebvre. Une ressource fantastique depuis tant d'années pour la SHB. De ses efforts dépend l'avancement des travaux en lien avec le dossier du Centre d'archives et du Centre historique des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours de Saint-Damien. Visitez le site Internet de la Société historique sous l'onglet Archives pour y découvrir tous les documents qui y ont été numérisés. Ce sont 5 emplois d'étudiants, d'historiens et d'archivistes, étalés sur l'année, qui ont œuvré à ce dossier en 2019. Ce projet a bénéficié de plus de 61 000 \$ en subventions. Outre la mise en place d'un centre d'archives régional, la Société historique de Bellechasse a œuvré sur un énorme dossier, à savoir le départ des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours de Saint-Damien et la sauvegarde de leurs archives, de certains bâtiments et de leur mémoire. Pour ce faire, plusieurs rencontres ont eu lieu entre des membres du conseil d'administration de la Société historique de Bellechasse, en compagnie de M. Pierre Lefebvre comme responsable de ce projet, et du chargé de projet, M. Serge Comeau et de plusieurs religieuses NDPS. Ce projet vise à développer un ensemble qui serait géré par une fiducie d'utilité sociale, comportant le Centre historique NDPS, la chapelle, la maison souvenir et la maison généralice.

Les membres du conseil d'administration ont aussi assisté à plusieurs rencontres sur l'avenir des églises, et ce dans plusieurs municipalités de Bellechasse. La revue *Au fil des ans* a été publiée à quatre reprises avec des articles et une présentation de grande qualité. Merci à notre rédactrice en chef, Mme Marie-Josée Deschênes et à toute l'équipe de rédaction composée de Mmes Ginette Bélanger et Lucie Fillion et de MM. Pierre Prévost et René Minot. Nous avons eu l'occasion de nous réunir les 3^{es} jeudis du mois pour des soirées-causeries dans la maison patrimoniale située à Saint-Gervais de nos amis Pierre Prévost et Marie-Josée Deschênes. Pour finalement clore l'année avec notre souper de Noël à la Maison Couët en présence de ce cher Michel Lessard et de sa merveilleuse conjointe France Rémillard. Notre voyage historique 2019, toujours magnifiquement organisé par notre vice-président, M. Pierre Prévost, aura encore été une grande réussite. La visite dans Lotbinière a permis de découvrir le chemin Gosford et ses multiples trésors. De plus, l'exposition montée par Mme Clara Tremblay a



été exposée à la Maison de la Culture durant plusieurs mois pour clore l'année 2019. Elle y sera aussi, en raison de la pandémie, une partie de l'année 2020. Je remercie chaleureusement tous les membres du conseil d'administration, tous les membres du comité de rédaction de la revue *Au fil des ans* et toutes les personnes qui ont contribué à ces différents projets.

États financiers au 31 décembre 2019

L'année 2019 aura généré des revenus de 71 145 \$ et des dépenses de 68 916 \$, laissant un surplus d'opérations de 2 229 \$. De ces 71 145 \$, un montant de 61 600 \$ a été généré par le projet Archives-Bellechasse, lequel occasionna des dépenses de 57 429 \$. Le conseil d'administration a investi une somme de 11 188 \$ pour la production et l'envoi aux membres de quatre numéros de la revue *Au fil des ans*. La SHB avait, au 31 décembre 2019, en actif net, un montant de 69 043 \$. Au poste budgétaire renouvellement des membres, 5 489 \$ furent recueillis en « membership », comparativement à un montant de 14 465 \$ en 2018, soit une baisse importante. Pour remédier à cette diminution importante, je vous suggère d'offrir un abonnement cadeau à un membre de votre famille ou à un·e ami·e. Quoi de mieux et de plus sécuritaire, en temps de pandémie, que la lecture. Comme vous le savez, l'excellence des textes que nous retrouvons dans notre revue fait souvent germer dans nos lecteurs la passion de lire sur notre riche histoire bellechassoise. Vous pouvez aussi offrir un volume produit par notre organisme.

Sommaire des activités et projets en 2020

Malgré l'état de pandémie et le confinement, le projet Archives-Bellechasse s'est poursuivi. De nouveaux documents ont été identifiés, décrits, numérisés et rendus accessibles au cours de l'été 2020. La Société veut continuer d'offrir des emplois spécialisés à des jeunes, tout en mettant au grand jour des informations historiques de grande valeur qui sont actuellement disséminées un peu partout et menacées de disparaître à jamais. La pandémie nous aura obligés à revoir nos approches, tant pour l'embauche que pour la collecte de documents. Une entente avec les sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours permet de travailler sur le Fonds archivistique NDPS et ce directement dans un local sur le site conventuel de Saint-Damien. Deux étudiants y ont travaillé huit semaines en été et trois autres archivistes y travaillent entre septembre 2020 et février 2021. Une demande de financement au projet de la Clinique d'architecture patrimoniale en Chaudière-Appalaches (CAPCHA), piloté par notre collègue architecte Marie-Josée Deschênes, a été faite pour vérifier la qualité architecturale structurelle des bâtiments inclus dans le projet SHB-NDPS. Le comité sur l'avenir des églises poursuivra ses travaux. Un projet a abouti par la production d'un diaporama virtuel de l'église de Saint-Henri. Le conseil d'administration se réunira au moins à quatre occasions, virtuellement ou physiquement, pour faire cheminer les différents dossiers. Les récipiendaires du souper à la Maison Couët, lors du renouvellement 2019 des membres, sont Mme Sylvie Lauzon et M. Gabriel Loubier : ils recevront leur prix dès que les mesures sanitaires le permettront. En 2021, nous devrions produire au moins trois numéros de la revue *Au fil des ans*. Le *Légendaire de Bellechasse*, œuvre de Nicolas Godbout, a été expédié à tous les membres avec la dernière parution de notre revue *Au fil des ans*.

Michel Tardif



- *Ci-contre et ci-dessus : photographies de la dernière assemblée générale annuelle de la Société historique de Bellechasse dans l'église de Saint-Henri. Marie-Josée Deschênes, 2020.*

NOUVELLES DU MILIEU

DU 3 AU 23 DÉCEMBRE — CONCOURS DU CALENDRIER DE L'AVENT DE LA MRC DE BELLECHASSE.

À l'approche des fêtes, la MRC et Tourisme Bellechasse avaient envie de vous gâter! Jusqu'au 24 décembre, vous aurez la chance de gagner, chaque semaine, un prix d'une valeur de 50 \$ dans le cadre du concours du calendrier de l'Avent. Pour participer, vous devez donner une bonne réponse à la question du jour et indiquer vos coordonnées. Il y aura 12 questions du jour. Ces questions seront disponibles sur la page Facebook de la MRC de Bellechasse, sur la page Facebook de Tourisme Bellechasse ainsi que sur le site web de la MRC de Bellechasse. Les questions seront diffusées le 1, 2, 3, 8, 9, 10, 15, 16, 17, 21, 22 et 23 décembre. Chaque bonne réponse donne droit à une participation pour le tirage de la semaine en cours.

<https://www.mrcbellechasse.qc.ca/>

24 DÉCEMBRE 2020 - 19H00 - MESSE DE NOËL VIRTUELLE

Les bureaux de la paroisse Saint-Benoît-de-Bellechasse seront fermés du 18 décembre 2020 jusqu'au 3 janvier 2021 (réouverture le 4 janvier). Une messe de Noël virtuelle sera diffusée le 24 décembre à 19 h. Vous pouvez y accéder via le site Internet de la Mission Bellechasse-Etchemins :

<https://m-b-e.org/>

27 DÉCEMBRE 2020 - 19H00 À 22H00 - BAL DES PATINEURS DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Soirée de patinage libre à ambiance féerique. Venez patiner en famille à l'aréna de Saint-Charles.

<https://loisirs.saint-charles.ca/2020/06/12/bal-des-patineurs/>

30 DÉCEMBRE 2020 - 16H00 À 22H00 - BAL DES PATINEURS DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

Soirée de patinage libre à l'aréna J.E. Métivier de Saint-Damien de Buckland.

<https://loisirs.saint-charles.ca/2020/06/12/bal-des-patineurs/>

21 JANVIER 2021 — DATE D'INSCRIPTION PROLONGÉE POUR CAPTURE TON PATRIMOINE!

Tous les ans, Action patrimoine invite les jeunes du secondaire et du 3^e cycle du primaire (5^e et 6^e année) à découvrir le patrimoine et les paysages culturels de leur région en participant au concours Capture ton patrimoine. En plus de les sensibiliser à l'importance du patrimoine, cette expérience les initie à la photographie afin de leur permettre de s'exprimer à travers une démarche artistique. Capture ton patrimoine a été lancé au Québec en 2000 et est coordonné depuis 2001 par Action patrimoine.

<https://actionpatrimoine.ca/activites/concours-de-photographie-2021/>

22 JANVIER 2021 — DATE LIMITE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROGRAMME DE REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTE EXCÉDENTAIRES PATRIMONIAUX

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) a le plaisir de vous présenter le deuxième appel de projets du Programme de requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux. Il consiste à soutenir financièrement les propriétaires de lieux de culte qui souhaitent réaliser les travaux de restauration et de mise aux normes nécessaires à un changement d'usage.

<http://www.patrimoine-religieux.qc.ca/fr/aide-financiere/>

DOSSIER



Carte de Noël des années 1950 de style oriental avec trois scènes de la Nativité. Conservée par Mme Marie-Jeanne Nadeau de Saint-Gervais.

LES FÊTES EN BELLECHASSE

LE CONCOURS DES CRÈCHES DE NOËL

RENÉ MINOT



René Minot est membre du Comité de rédaction de la revue *Au fil des ans* et choriste du Chœur de Bellechasse. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2018)

Comme beaucoup de Bellechassois de ma tranche d'âge, je viens d'une famille nombreuse, bien catholique, de cultivateurs. Nous étions 8 enfants et nos parents faisaient des pieds et des mains pour prendre bien soin de leur progéniture.

Dans notre petit village du Poitou, la mode et le culte du Père Noël ne s'étaient pas encore largement propagés, mais c'était quand même un temps de l'année où il fallait songer à des dépenses supplémentaires, même si on n'en avait guère les moyens : autour des années 1950, les revenus étaient minces. Je me souviens que, fin des années 1940, on plaçait, en demi-cercle devant l'âtre, nos paires de chaussures – chacune

et chacun avait bien ciré les siennes : j'avais trouvé sur les miennes une paire toute neuve de chaussettes de laine et une orange. Rien de plus.

Le village, naguère de 500 âmes, commençait à peine à se dépeupler : une photo de l'époque montre 73 enfants entre 5 ans et 14 ans à l'école : j'y vois 5 des 8 enfants de ma fratrie, l'aînée et la plus jeune n'y figurant pas, ni moi qu'on avait envoyé pensionnaire en ville grâce à une bourse de l'État.

Le curé ne figure pas sur cette photo, contrairement à toutes les photos analogues que mes amis bellechassois m'ont quelquefois montrées et que publient les livres-souvenirs du « 100^e », du « 150^e » ou autres de nos communautés. De



• Photo d'école à Vanzay – Carte postale, vers 1950, René Minot.



• Intérieur de l'église de Vanzay. René Minot, 2007.

fait, la séparation de l'Église et de l'État nous interdisait de manifester quoi que ce soit de religieux à l'école, laïque et républicaine. Bref, on n'y parlait jamais du « P'tit Jésus ».

Or, dans ces années-là, un jeune prêtre avait été envoyé à Vanzay, la paroisse étant desservie depuis des décennies par le vieux curé d'un village voisin. Le nouveau curé, dynamique et entreprenant, avait convaincu quelques familles pratiquantes de s'abonner à des publications catholiques. Mais *Le Pèlerin* et *La Vie catholique* illustrée, magazines hebdomadaires, et a fortiori le quotidien *La Croix* étaient au-delà de nos très modestes moyens financiers.

Toutefois, nos parents ont choisi l'abonnement à un magazine pour jeunes, *Fripounet et Marisette*, offrant plusieurs BD dont celle de nos héros : deux enfants de la campagne qui se retrouvaient régulièrement aux prises avec des gangsters ou des espions. Quel beau cadeau de Noël, d'autant plus intéressant que nous l'avons reçu plusieurs semaines à l'avance. Je

me souviens encore d'avoir rêvé d'aventures survenant lors de rencontres inattendues avec de gentils étrangers, en plein milieu des champs de la ferme familiale!

Cette année-là, notre journal illustré *Fripounet* avait publié une page de dessins et de schémas expliquant comment fabriquer une crèche. Une CRÈCHE ! À l'époque, je n'avais pas fait le lien entre la « crèche », où on attachait les vaches et les chevaux de la ferme – seul sens admis à l'école avec notre instituteur chatouilleux en matière de laïcité –, et l'accessoire des célébrations de Noël : une sorte de berceau pour un bébé qui était né dans un pays exotique voilà 1950 ans, dans une jeune famille encore plus pauvre que la nôtre...

On expliquait la fabrication maison de cette crèche, qui ne demandait qu'un peu de carton, de la colle et une paire de ciseaux. En parallèle ou à cause de ça, M'sieur l'abbé, comme on appelait le curé, avait lancé l'idée d'un concours de crèches dans la paroisse et encouragé les familles catholiques (il n'était pas allé jusqu'à y

- Extérieur de l'église de Vanzay (XII^e s.). René Minot, 2012.



mêler les protestants, minoritaires et souvent amis) à s'y impliquer.

Chez nous, mes parents trouvaient que c'était une bonne idée, notamment parce que la marmaille s'y amusait, le soir, une fois les devoirs finis, pendant qu'eux s'occupaient des bêtes : foin et autres à l'étable, traite des vaches, litière, etc. Une bonne demi-douzaine d'autres familles se préparaient à exposer leur crèche. Un jury de quelques adultes de la paroisse s'est constitué.

Arrive enfin le dernier dimanche de l'Avent, le moment de l'exposition : les crèches sont placées sur l'autel de la Sainte-Vierge, à droite en entrant dans l'église.

J'ai fait grise mine : les parents des autres familles avaient manifestement donné un coup de main à leurs enfants pour la fabrication de leur crèche. La nôtre, petite, fragile, bricolée tant bien que mal avec nos mains d'enfants, ne faisait pas le poids. Le pire, c'est qu'une de ces crèches, rutilante, haute, pleine de brillants, et

manifestement achetée toute faite, prenait une place imposante ; et la nôtre, avec ses maigres et pauvres personnages, en silhouettes, avait été posée juste à côté.

Or cette famille participante – je n'ose pas la nommer, même 70 ans plus tard – était issue d'une région voisine au nord du Poitou où la population était restée si traditionnellement catholique qu'elle s'était ralliée, 150 ans auparavant, à la révolte des Chouans. Au sud du Poitou, au contraire, on se prétendait plus moderne, ouvert... Ces gens, pas moins pauvres que nous l'étions, avaient dû dépenser pas mal de sous : pourquoi? Pour bien paraître au village? Le jury, ô injustice, n'a pas tenu compte du fait que notre crèche avait été fabriquée, elle, seulement par des enfants du village.

Indépendamment du curé, c'est la crèche très « pieuse » de magasin qu'on a couronnée. J'entends encore, murmurés, les derniers propos, en patois local, de la délibération : « *Tchielle-là, a l'é ben belle!* »

M'sieur l'abbé avait prévu un prix pour tous les participants. Nous avons reçu le plus modeste : un petit livre dont je trouvais le titre étrange, *Le Mensonge de Gilberte* – Internet m'a permis de le retracer –, petit roman bien-pensant des années 1930 dont le décor et les personnages sont de la bourgeoisie parisienne, bien loin de chez nous. Je l'ai longtemps vu dans notre grenier, ce livre : quelqu'un de la famille l'a-t-il lu? Je n'en suis pas sûr.

Il se peut que ma détestation du clinquant religieux remonte à cet épisode de mon enfance. La fête de Noël et ses flafas m'a toujours paru comme une grosse baloune commerciale qui n'a rien à voir avec la simplicité et la vérité rurale de la crèche, semblable à celles de notre étable, là où j'ai jadis aidé mon père à vèler une vache.

Aujourd'hui, en tant que grand-père, j'ai la bonne fortune d'avoir des petits-enfants citadins qui aiment venir à ma campagne. Au début de



l'été dernier, de passage chez Cassis et Mélisse, dans mon voisinage des hauts de Bellechasse, le frère et la sœur (11 et 6 ans) ont eu la chance d'assister à la naissance d'un chevreau.

- *Chèvrerie Cassis & Mélisse. René Minot, 2020.*

Ils ont entendu la mère geindre, souffler, souffrir... Mais les quelques adultes présents étaient souriants et détendus à voir bientôt la jeune chèvre mettre bas puis vite prendre soin de son « kid » en le léchant sur le foin qui tenait lieu de crèche...

Pour eux, souvenir impérissable : la vraie vie, ça peut, toute l'année, être Noël, – Noël, du latin « natalem », fête de la naissance.

✂



- *Le mensonge de Gilberte. Paris : Maison de la Bonne Presse, Collection La Frégate, 1950.*

LES FÊTES CHEZ LES BRISSON & LARRIVÉE



C'est auprès de son père, Philippe, et de sa mère, Béatrice, que Mme Suzanne Larrivée, elle-même agricultrice à Saint-Gervais, a recueilli les souvenirs d'enfance que ses parents ont gardés du temps de Noël et du Jour de l'An. Cela remonte à environ trois quarts de siècle, mais témoigne de pratiques et de traditions qu'incarnaient leurs propres parents et grands-parents autour de qui s'organisaient les célébrations – du moins quand on fêtait.

- *50^e anniversaire de mariage de Béatrice Brisson et Philippe Larrivée, 29 juin 2007.*

La petite Béatrice, aujourd'hui 93 ans, était la 11^e des 13 enfants de Jean Brisson et Delvina Fradet, qui vivaient à Saint-Gervais sur une ferme du 1^{er} rang Est, à cinq milles du clocher, une grosse maison blanche (aujourd'hui brune), la dernière avant la limite de Saint-Raphaël. Jean, même s'il n'était pas l'aîné, la tenait de son père, Élie Brisson. Cette maison accueillait les grandes retrouvailles familiales des Brisson, au jour de l'an. Les préparatifs se faisaient de longue date, au fil des saisons ponctuées par des jours de boucherie où l'on abattait un porc et un bœuf pour en tirer de la viande qu'on salait, qu'on « cannait » ; et on assortissait les occupations journalières par le travail au jardin ou la cueillette dans les champs où Delvina trouvait les petits fruits ou le cassis dont elle tirait un vin qui serait servi en apéro.

Noël, c'était d'abord la participation à la Messe de minuit. Les fils aînés de Jean contribuaient au transport. Béatrice garde le souvenir émerveillé d'avoir pu monter dans la deuxième

voiture, celle attelée par ses frères aînés : souvenir de nuits étoilées et du son des grelots fixés aux voitures. À l'église, souvenir des chantres, Jean Boutin et Octave Dion (aujourd'hui grand-père de Richard Dion, le mari de Suzanne). Les paroissiens en fête vibraient de tout leur être. Le sacristain avait décoré le sanctuaire de belles banderoles de couleur comme il s'en voit encore parfois dans certaines églises de Bellechasse. Tout le village s'y mettait, et chaque attelage venu des rangs trouvait son écurie : celle des Villeneuve, des Marquis, chez Octave Labrecque...

À Noël, la fête se limitait à la famille immédiate : les aînés des Brisson revenaient à la maison avec des cadeaux achetés en ville. Béatrice a reçu à 4 ou 5 ans, une belle robe rose et, à 7 ou 8 ans, une poupée à tête de porcelaine. Elle et ses sœurs recevaient de petits présents dans leurs boîtes à souliers gardées pour l'occasion : bonbons brûlés, sucre à la crème, pinottes, orange et pomme. Anecdote : Béatrice et Clémentine ayant reçu poupée et berceau aimaient jouer ensemble. Leur jeune frère avait eu une boîte de quelques petits outils : marteau, pince... et un jour où la poupée se prélassait sur son petit lit, le petit frère a essayé son marteau sur la tête de porcelaine de la poupée. Ce fut la fin, pleine de larmes, d'une belle mais malheureuse histoire de jouets : les enfants ont dû dire adieu à la poupée.

Les quelques cadeaux reçus – ce n'étaient pas des montagnes – étaient achetés par la sœur aînée qui travaillait chez Garneau à Québec. Elle avait aussi rapporté des décorations pour enjoliver un sapin. C'est au Jour de l'An que la maison paternelle des Brisson accueillait les frères et sœurs de Jean et de Delvina et leurs enfants pour le dîner :



• *Suzanne Larrivée et Richard Dion.*

20 à 30 convives. On ouvrait le grand salon, la pièce n'étant utilisée que pour les grandes occasions : fêtes, exposition des défunts, visite du curé.

Au matin du Premier de l'an, chez les Brisson, on se donne l'abord la main en échangeant les souhaits de « Bonne Année! ». Pas de bénédiction paternelle. Le repas est copieux : ragoût de boulettes, rôti de lard et sa graisse, bœuf à la mode, cretons et tête fromagée. Pour le dessert : gâteau étagé avec sa confiture de fraises, tartes de toutes sortes : pommes, fraises, farlouche, et la préférée de Béatrice, celle au suif mélassé; et n'oublions pas la coupe de Jello avec ses belles couleurs. Pas de musiciens, quelques chanteurs, chanteuses, pas plus. Activités au choix, spécialement des parties de cartes pour les adultes et petite table carrée du jeu de pichenottes pour les plus jeunes. Le même jour, on allait au village souper chez l'oncle Adjutor Fradet, le frère de Delvina, et écouter jouer le gramophone, du moins pendant la période entre 1937 et 1945. Et c'est bien des années plus tard, en 1957, que Béatrice a épousé Philippe.

Le père de Suzanne, Philippe Larrivée, a connu une enfance témoignant d'une tout autre réalité sociale. Philippe, qui a 87 ans aujourd'hui, est né en 1933 en Saskatchewan. Son père, Wilfrid, un Montréalais comptable agréé, était parti dans l'Ouest canadien et avait épousé une agricultrice américaine du Dakota du Nord, Léonie Bissonnette, de souche canadienne-française. La crise économique de 1929, puis des conditions écologiques très dures, soit des sécheresses, des sauterelles et enfin la guerre ont rendu difficile la vie des Larrivée qui ont eu 11

enfants. Philippe avait 3 ans quand la famille a quitté l'Ouest et a abouti dans la banlieue nord de Montréal, à Sainte-Thérèse-de-Blainville, à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Les retrouvailles qui se célèbrent au « temps des fêtes » étaient d'autant moins faciles pour une grosse famille « moyennement pauvre » que la parenté vivait au loin. Philippe n'a pas gardé de souvenir particulier de « traditions », si ce n'est que sa mère confectionnait des tartes au gré des saisons : pommes, raisins... avec un verre de lait.

Il se souvient du temps où un travailleur gagnait « cinq cennes de l'heure » et où, quand il avait 7 ou 8 ans, on pouvait se procurer de la nourriture au « séminaire » (aujourd'hui le cégep Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse) : une « canne » de tout ce qui pouvait se manger. La nourriture était difficile à se procurer : coupons pour le beurre, le sucre et la viande... La famille se rendait malgré tout à la messe de minuit : on prenait l'autobus ou on allait à pied. Quant aux préparatifs, à cette époque, d'une célébration spéciale en famille, Philippe dit tout simplement qu'il n'y en avait pas. Où sont les souvenirs? Suzanne, qui se souvient, sait qu'il existe une « rue Larrivée » à Sainte-Thérèse. Ses enfants et petits-enfants en garderont-ils la mémoire?



Suzanne Larrivée



• *Photo des grands-parents du côté paternel Léonie et Wilfrid Larrivée avec, de gauche à droite, Suzanne, Micheline le bébé et Louise en 1962.*

LES FÊTES CHEZ LES GODBOUT



Les aînés sont des trésors de souvenirs et ils portent en eux une histoire qui les rend uniques. Dans ces temps de confinement, quoi de mieux que de plonger dans l'inépuisable richesse qui habite chaque personne? Un après-midi d'automne, j'ai donc décidé de questionner un nonagénaire de Saint-Gervais. Comment c'était, les Fêtes dans le bon vieux temps?

L'année 2020 ne permettra pas de fêter allègrement Noël et le Jour de l'an, mais dans l'une des familles Godbout de Saint-Gervais, les Fêtes étaient bien austères. Le concept même de « temps des Fêtes » ne semblait pas exister.

Ce dernier se définit par le changement des saisons. Au milieu du 20^e siècle, pour une famille d'agriculteurs, l'arrivée de la température froide annonce le temps de battre les grains d'avoine et de faire boucherie.

Les grains d'avoine récoltés sont alors convertis en moulée pour nourrir les animaux durant l'hiver, tandis qu'une taure et quelques cochons sont tués pour nourrir la famille. En absence de réfrigérateur, la température froide conserve la viande. Au printemps, s'il en reste, la viande est mise en conserve afin de ne pas être gaspillée.

Puis viennent l'Avent et Noël. Dans les souvenirs de M. Godbout, pas d'arbre de Noël, pas de décorations. Cela peut s'expliquer par le fait que ces traditions proviennent des Anglais et

des Allemands. Dans cette famille de 14 enfants, la messe de Noël n'est pas festive : elle est sacrée. Avant la messe de minuit, tout le monde se couche et se lève vers 10 heures du soir pour se rendre à l'église en carriole tirée par les chevaux. Les grelots résonnant dans la nuit enneigée ont marqué l'imaginaire de ceux qui ont vécu cette époque. La messe célébrée par le prêtre en latin, dos au public, était belle, enjolivée par les chants de la chorale composée uniquement d'hommes. C'était avant Vatican II. Les mystères et les cérémoniels avaient tout pour marquer l'imaginaire, particulièrement celui des enfants. Le retour à la maison se faisait dans l'expectative du réveillon.

La magie de cette nuit féerique se poursuit en entrant dans la maison grâce au travail de la mère de la famille qui n'allait pas à la messe pour préparer la fête de la nuit. « Ça sentait bon et il faisait chaud dans la maison », se rappelle M. Godbout. « Nous étions heureux d'être tous ensemble ». Les Godbout n'avaient pas beaucoup d'argent, mais ils ne manquaient de rien. Même pas de jouets. Pour M. Godbout et ses frères et sœurs, un baril et une planche semblaient suffisants pour s'amuser en glissant sur les coteaux enneigés du premier rang de Saint-Gervais.

Puis, à la question si on vivait le temps des Fêtes jusqu'aux Rois, M. Godbout me répond en disant qu'ils continuaient à travailler entre Noël et le début de la nouvelle année. Les travaux à la grange, le bois à couper – 100 cordes par hiver – et les travaux de la maison constituent le quotidien des membres de la famille Godbout. Pas de congés payés et encore moins de voyage dans le sud.

Le début de la nouvelle année est marqué par la messe du Jour de l'an suivi d'un dîner festif. S'il n'y a pas de cadeaux à Noël, des friandises et des oranges enjolivent le Jour de l'an. Pas de musique, de danse ou de chants dans cette famille de Godbout, mais on aimait bien jouer aux cartes.

Je remercie sincèrement M. Godbout d'avoir accepté de répondre à mes questions et depuis notre échange, je n'ose pas me plaindre du contexte actuel qui nous oblige à nous isoler de ceux qu'on aime. Grâce à M. Godbout, j'ai pris conscience que ce qui fait notre bonheur, de tout temps, est d'avoir la possibilité de partager l'amour qui nous unit aux personnes qui nous entourent.



Marie-Josée Deschênes



LES FÊTES CHEZ LES FOURNIER & VENABLES



- Noël 1960 au salon de la famille Aimé Fournier de Sainte-Claire, son épouse Yvonne Guillemette et leurs enfants, Mario-Georges, 4 ans, Normand, 3 ans et Marcel, bébé de 3 mois.

Dans ma famille, mes grand-parents paternels, Georges Fournier et Maria Venables, ne fêtaient pas Noël, sauf pour assister à la messe. La grande famille se réunissait plutôt au Jour de l'An.

Je vais vous relater ici, le Jour de l'An de 1965. On le soulignait en grand par une réception tenue le midi à la maison de mes grands-parents. C'était une petite maison, située face à l'église paroissiale de Sainte-Claire et où s'entassaient pour l'occasion une trentaine de personnes. La cuisinière à bois L'Islet de 1927 devenait alors le principal centre d'activités. Pour faire de la place, la boîte à bois se retrouvait alors sur la galerie avant.

Les familles arrivaient à tour de rôle et on se donnait la main pour les souhaits d'usages selon la formule consacrée: «La santé et le paradis à la fin de tes jours», le tout suivi d'embrassades. Les manteaux et les chaussures d'hiver étaient placés dans la chambre de grand-maman. Les vêtements étaient empilés sur le lit et formaient une véritable montagne. À l'époque, personne n'apportait de cadeaux pour l'hôtesse.

Avant le repas, bière, vin Saint-Georges et gin étaient offerts. Des discussions parfois emballées concernaient la politique, les travaux municipaux et le travail chez Prévost Car, à Sainte-Claire. Nous les enfants, cousins et cousines, étions assis dans l'escalier montant à l'étage. Parfois nous allions fouiller dans les chambres en haut, ce que ma grand-mère Maria n'appréciait pas vraiment.

Juste avant le dîner, le frère aîné de mon père, oncle Georges fils, demandait la bénédiction paternelle à mon grand-père Georges père. C'était un moment émouvant. Nous les jeunes, on comprenait moins le sens de ce geste, mais j'ai vu des larmes couler sur les joues de certains de mes oncles et tantes.

Ma grand-mère Maria servait plusieurs tablées, aidée par sa fille et ses brus. Ma grand-mère cuisait son pain de ménage et il était des plus savoureux. Le repas servi était le suivant: le potage aux légumes comme entrée, suivi de la tourtière, dinde, marinades, légumes et pommes de terre pilées. Le repas se terminait par le dessert avec choix de tartes au sucre et de tartes à la farlouche, accompagné d'un thé. Pas de café. Le vin de table est absent au cours des années 1960 dans ma famille.

Le repas terminé et la vaisselle lavée et rangée, la musique et les chants étaient de mise. Oncle Omer Veilleux jouait de la guitare en même temps que l'harmonica. Oncle Georges Fournier et mon grand-père Georges s'activaient à la musique à bouche. Oncle Arthur Fournier, quant à lui, grattait la guitare. Seul mon grand-père chantait des airs très anciens du folklore canadien-français.

Ma grand-mère maniait l'accordéon, mais pas devant public, seulement lorsqu'elle était seule. Elle touchait aussi l'harmonium à une certaine époque. Tante Marie-Ange Fournier, pour sa part, manipulait à merveille l'accordéon.

Mes cousins Roland et Serge Fournier dansaient « le petit bonhomme ». C'était un rassemblement dans la simplicité, mais dans une ambiance heureuse. Je n'ai jamais connu de chicanes ou de batailles dans la famille Fournier. Tous mes oncles travaillaient chez Prévost. On les désignait comme les six frères Fournier.

Tout le monde quittait vers la fin de l'après-midi pour regagner leur domicile respectif à Sainte-Claire. Germaine Corriveau, la belle-sœur de ma grand-mère, aimait la taquiner en lui disant : « Tu les a tous gardés, tes enfants, proches de ta jupe ». Ma grand-mère était heureuse de nous recevoir, mais la préparation et le déroulement de cette activité lui causaient une grande fatigue, et aussi le bruit engendré

l'épuisait. Suite à un accident, en 1956, à la sortie de la messe, elle fut frappée par une automobile et elle est devenue sourde. Elle portait, greffé à ses lunettes, un appareil auditif qui n'avait pas la performance de ceux d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, Noël a une connotation mercantile et superficielle. La magie du Noël ancien s'est progressivement effacée pour laisser place à des activités festives. Les crèches disparaissent de nos décors et toute la symbolique religieuse en a été évacuée. On souhaite maintenant à la population un « Joyeux Temps des Fêtes ».



Mario-Georges Fournier



MYSTÈRES D'UN NOËL

RENÉ MINOT



René Minot est membre du comité de rédaction de la revue *Au fil des ans* et choriste du Chœur de Bellechasse. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2018)

Un « Noël » sans majuscule? Oui, pour désigner un chant de Noël. Mystères avec majuscule? Oui, comme souvent en matière d'histoire culturelle, dans Bellechasse autant qu'ailleurs.

Avant même mon arrivée à Armagh voici maintenant douze ans, j'avais eu écho d'événements, de personnages qui avaient marqué l'histoire de notre région. De fait, mon premier contact d'« étranger » avec les Armageois m'a plongé dans la surprise : au dimanche qui suivait Noël et précédait le jour de l'An, je suis allé à l'église. Immense. Décoration intérieure « Art déco ». Au jubé, la chorale paroissiale offrait, en une polyphonie très réussie, des noëls qui m'étaient familiers : j'ai été choriste pendant des lustres à Montréal et à Québec dans des ensembles de bonne réputation, et je retrouvais à Saint-Cajetan d'Armagh une qualité de son, de voix où s'exprimait le bonheur de cette période des « Fêtes ».

À la fin de la messe, un cantique très enlevé : « *Chantons, chantons...* », à l'unisson, que je ne connaissais pas. Mais les fidèles, eux, reprenaient aisément ce chant qui remplissait les lieux.

Aux offices suivants, j'ai eu le plaisir et l'honneur de rejoindre les choristes au jubé. À la direction, une jeune cheffe, France Saint-Hilaire; à l'orgue, sa sœur cadette Louise – dont j'allais bientôt retrouver le portrait (reproduit ci-contre) à la page 82 du superbe ouvrage *Bellechasse* que les Éditions GID avaient publié, l'année précédente, notamment grâce à la contribution d'une solide équipe de la Société historique de Bellechasse.

Mon enracinement culturel s'est tout de suite amorcé et a même, plus tard, incité l'une de mes deux filles, Québécoise qui travaille et vit à Toronto, à choisir Armagh pour y faire baptiser ses enfants, autour de Noël, justement.

Les années passent. À la console de l'orgue, Louise se fait parfois remplacer par l'organiste qui l'a précédée, Mme Gisèle Fradet, avant qu'une jeune remplaçante, Mme Catherine Labbé devienne titulaire de l'instrument. Je suis maintenant en pays de connaissance : la maison que j'habite a été construite par son arrière-grand-père Joseph Labbé.

À toutes les célébrations, France nous distribue nos feuilles de chant, avec la musique. À Noël, le cartable s'étoffe de nombreuses partitions, sauf pour un chant dont nous n'avons que les paroles.



- *Portrait de Louise Saint-Hilaire. Reproduit de l'ouvrage Bellechasse (St-Arnaud, Paul, et al. Québec : Les Éditions GID, 2007).*

Voici celles des couplets 1 et 5 :

*Chantons, chantons le Roi des cieux
Qui vient de naître en ces bas lieux.
Chantons en ce jour solennel
Noël, Noël, Noël, Noël! (bis)*

...

*Avec les anges et les bergers,
Chantons louange au nouveau-né.
Gloire à ce fils venu du Ciel :
Noël, Noël, Noël, Noël! (bis)*

Premier mystère : la mélodie s'apprend avec une facilité extrême, ce à quoi contribue, bien sûr, la répétition de « Noël, Noël...! ». Un rythme dansant met les jambes et le cœur en fête : l'assemblée quitte l'église dans une ambiance heureuse. Tout le monde peut chanter avec naturel.

Deuxième petit mystère, celui de la curieuse expression « en ces bas lieux ». Le « haut lieu », on a entendu parler de ça, et au temps de la Nouvelle-France, ces mots désignaient la cour du roi, le siège du gouvernement et plus généralement « la bonne société ». Mais le « bas lieu »? Littérature donne, pour ces mots, l'équivalent de « condition, naissance peu relevée », ce qui correspond parfaitement à l'esprit des récits évangéliques sur la naissance très pauvre de Jésus. Voilà sans doute une tournure oubliée qui a désigné les petites gens d'un état social antérieur à la Révolution française.

D'où vient donc ce cantique? Ma curiosité s'est décuplée avec une observation faite par France – qui enseigne la musique dans plusieurs villages de Bellechasse : « *Chantons, chantons le Roi des cieux*, il n'y a qu'à Armagh qu'on chante ça ». Une spécialité locale!

Le 15 novembre 2020, lors d'une rencontre virtuelle d'une cinquantaine de choristes du Chœur de Bellechasse, une seule personne a déclaré avoir déjà chanté ça... à



Armagh, où elle fêtait Noël ! France Saint-Hilaire, ainsi que Mme Claudette Rochefort, qui a précédé France à la direction du chœur de chant de la paroisse, m'ont dit que cette tradition remonte à l'organiste précédente, Mme Gisèle Fradet.

- Catherine, l'organiste, et France, la cheffe du chœur de chant. René Minot, 2015.

Celle-ci m'a aimablement raconté que, vers les années 1950, du temps où elle avait été une des organistes de la communauté des Sœurs Servantes du Sacré-Cœur de Marie, à Beauport, elle avait trouvé, dans le matériel musical religieux, une mélodie assez enlevante et belle.

Or, les paroles du cantique associé ne lui plaisaient guère et elle avait donc cherché et trouvé le texte d'un Noël dont la musique était différente, mais dont la structure rythmique et les strophes « *fittaient* » avec l'autre mélodie, qu'elle aimait. La tradition orale du chœur

de chant de Saint-Cajetan d'Armagh veut que dans les années 1960, Gisèle, revenue au village, avait collaboré avec la mission d'un prêtre de Saint-Michel ou de Saint-Vallier qui enseignait le chant liturgique dans les paroisses, dont la nôtre. Bref. Petit mystère qu'un historien éclaircira un jour.

Mais il reste deux autres mystères majeurs que je soumetts aux lecteurs d'*Au fil des ans* de même qu'à toute musicologue qu'intéresse ce genre de recherche :

1 - D'où les paroles ci-dessus sont-elles précisément tirées? Gisèle m'a parlé des *Cantiques choisis*, un volume pas rare, mais où je n'ai encore rien trouvé de significatif – et j'ai aussi passé au peigne fin les *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, d'Ernest Myrand : aucune trace.

2 - De quel cantique original Gisèle a-t-elle emprunté la musique?

Et quelles pourraient être les origines lointaines de l'un et l'autre de ces éléments?

- *Paroles et musique du cantique « Chantons, chantons le Roi des cieux » du répertoire de la paroisse St-Cajetan d'Armagh.*

Chantons, chantons le roi des cieux

Piano

Chan- tons, Chan - tons le roi des cieux. Qui vient de

naître en ces bas lieux. Chan - tons, en ce jour

so - len - nel No - ël, No - ël, No - ël, No -

ël, No - ël, No - ël, No - ël, No - ël



Consultés, deux amis musiciens professionnels montréalais présumant que ça remonte au moins à la Nouvelle-France.

- *Dames aux bonnets et crèche de Noël. René Minot, 2015.*

Pour faciliter la recherche, la page de musique que France, Louise et Catherine utilisent a été recopiée sur la page précédente. France l'a copiée telle quelle à partir de la feuille manuscrite que Gisèle avait établie à une époque où nos organistes d'aujourd'hui n'étaient pas encore nées, document que le temps a fait disparaître.

Pour faire bonne mesure, voici un autre petit mystère lié à Noël et à Saint-Cajetan d'Armagh. Lors du baptême de ma petite-fille torontoise, la Nouvelle-France s'est manifestée par les œuvres d'une illustre Armageoise bonnetière que reconnaîtront les lecteurs d'*Au fil des ans* dans ce concert de dames d'antan près de la crèche.

Et qui faisait la musique?

Ça, ce n'est pas un mystère : France et Catherine, qui nous feront encore chanter Noël, même en 2020!



LA PREMIÈRE ÉGLISE DE BEAUMONT

PAUL ST-ARNAUD



Paul St-Arnaud est membre honoraire de la Société historique de Bellechasse. (Photographie : Éditions GID, 2020)

Un nouveau document, la carte de Villeneuve, mis en évidence par l'architecte paysagiste Chantal Prud'homme dans un article paru sur le site WEB de la Commission Métropolitaine de Québec intitulé *Les paysages de la CMQ, témoin des permanences, des continuités et des changements*¹, oblige à revisiter l'histoire locale et à remettre en question l'année de construction du premier lieu de culte de Beaumont. L'année de construction de cette première église en bois serait 1683 plutôt que 1694. Chose certaine, nous le savons maintenant grâce à la carte de Villeneuve : la petite église de bois était déjà là en 1689.

Gardée à la bibliothèque nationale de France, cette carte, datée de 1689 et signée par l'ingénieur du Roy, jette un nouvel éclairage sur l'histoire de Beaumont².

1 <https://cmquebec.qc.ca/les-paysages-de-la-cmq/>

2 <http://www.patrimoinequebec.ca/Archive/CARTES/Comté-de-St-Laurens-1689.jpg>

Dans son livre *À travers l'histoire de Beaumont*, Pierre-Georges Roy situe la construction de la première église en 1694 soit deux ans après l'ouverture des registres de la paroisse et un an après que le censitaire Louis Marchand eut donné une partie de sa terre à la fabrique. Il fonde son affirmation sur un document faisant état d'une dépense de la fabrique en date de 1694 pour l'achat de clous destinés à faire le plancher de la chapelle de bois.

Grâce à l'agrandissement de la carte de Robert Villeneuve, on remarque dans le secteur de Beaumont la présence d'une chapelle à l'est d'un moulin à eau. Ce moulin est connu comme étant le moulin banal du seigneur Couillard alimenté par l'eau du ruisseau de l'église. Quant à l'emplacement de la chapelle indiqué sur la carte il correspond à l'emplacement de l'église actuelle (1726-1733) venue remplacer la première église de bois.

Il faut mettre la carte de Villeneuve en lien avec une autre carte, celle de Murray, qui nous indique que la paroisse de Beaumont a commencé en 1683. Voici la traduction du texte anglais écrit sur la carte de Murray dessinée au moment de

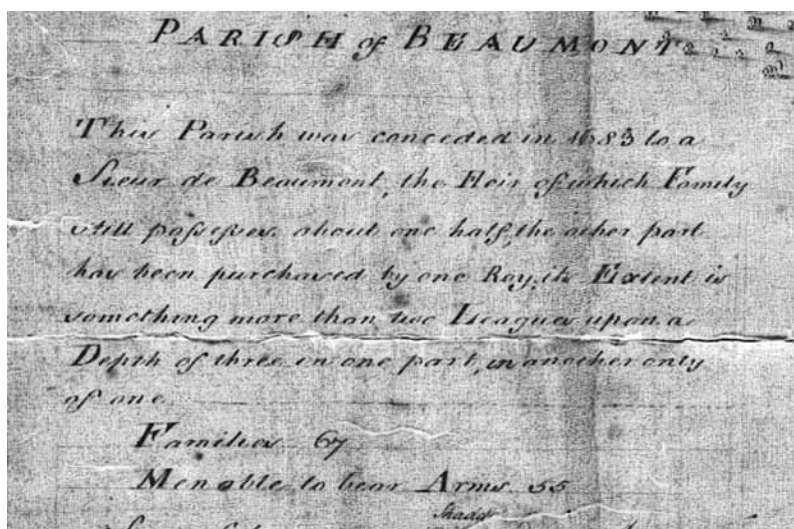


• Extrait de la carte de Robert Villeneuve datée de 1689. Source : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 4.

la Conquête britannique (1756-1763) : « Cette paroisse de Beaumont a été concédée en 1683 au sieur de Beaumont, sa famille ayant hérité de la moitié du territoire, l'autre partie ayant été achetée par un dénommé Roy. Sa superficie est d'environ deux lieues sur une profondeur de trois lieues pour une part et d'une seule lieue pour l'autre part. Il y a 67 familles, et 55 hommes capables de porter les armes. »

Il faut ici tenir compte du fait que le territoire paroissial seul intéresse les Anglais. La réalité seigneuriale ne leur étant pas du tout familière, ils auront tendance à confondre les deux réalités considérant les paroisses comme des municipalités avant même que le régime municipal remplace le régime seigneurial en 1854. Écrire que la paroisse a été concédée au sieur de Beaumont, par exemple, témoigne de cette confusion. En Nouvelle-France, une paroisse relève de l'Église. La seigneurie appartient au seigneur de Beaumont mais pas la paroisse. De plus, les frontières territoriales sont rarement les mêmes. On sait cependant que jusqu'en 1749, année où la paroisse Saint-Étienne de Beaumont perdra le secteur de la rivière Boyer au profit de la paroisse Saint-Charles nouvellement créée, le territoire de la paroisse sera le même que celui des deux seigneuries réunies. Beaumont avait une profondeur de trois lieues grâce à un agrandissement qui, en 1713, doublait sa superficie en profondeur au-delà de la rivière Boyer jusqu'à la rivière Le Bras. Quant à l'« autre partie du territoire paroissial achetée par un dénommé Roy », elle fait référence à la seigneurie de Vincennes qui avait effectivement une profondeur d'une lieue depuis sa concession en 1672 jusqu'à l'abolition officielle des seigneuries en 1854.

Si l'on ajoute deux autres informations à celle déjà contenue dans ces deux cartes, soit une visite pastorale effectuée au manoir du seigneur Couillard en 1681 par monseigneur de Laval procédant alors à quelques confirmations, et une lettre écrite par le seigneur Couillard à l'archevêché de Québec en 1682 pour réclamer en fait l'établissement d'une paroisse au sein de



sa seigneurie, il nous est permis de reconstituer le fil des événements en conformité avec l'ensemble des informations que nous possédons maintenant. Tentons un scénario historique plausible en accord avec ce que nous connaissons du territoire.

Les différentes étapes qui auraient mené à l'établissement de la paroisse Saint-Étienne de Beaumont

En 1672 la seigneurie de Beaumont est concédée au seigneur Couillard et la seigneurie de Vincennes au seigneur Bissot de la Rivière qui la vend à Claude-Joseph Roy en 1749.

En 1675, 1676, le seigneur Couillard concède une terre à Étienne Blanchon. C'est à même une partie de cette terre que se construiront église, presbytère, cimetière et couvent qui formeront le cœur institutionnel de la paroisse Saint-Étienne puis de l'agglomération villageoise, le bourg, lors de la formation de cette dernière vers 1850, au moment de la mise en place des municipalités de paroisse venues remplacer les seigneuries.

En 1678 une grande paroisse sans titulaire, c'est-à-dire sans saint patron, est érigée canoniquement par monseigneur de Laval

- Extrait de la carte Murray concernant la paroisse de Beaumont. Source : Archives publiques du Canada, NMC 135039.

regroupant le territoire de toutes les seigneuries existantes entre Rivière du Chêne et Rivière du Loup. Un seul lieu de culte existe sur ce vaste territoire, celui de Pointe-Lévis. Les missionnaires se répartissent la tâche de visiter régulièrement les paroissiens de leur secteur. L'abbé Morel aura la responsabilité du territoire paroissial des seigneuries Lauzon, Vincennes, Beaumont et La Durantaye. Bien que réguliers, ces services religieux se limiteront quand même à quelques visites par année. On est loin des services de proximité et de la messe à tous les dimanches. Pour aller à l'église, les censitaires doivent faire un parcours de plusieurs kilomètres pour se rendre à Pointe-Lévis dans la seigneurie de Lauzon ou encore à Saint-Paul de l'île d'Orléans, aujourd'hui Saint-Laurent de l'Île depuis 1698, en ayant à quitter la rive sud du fleuve.

En 1681 le seigneur Couillard reçoit monseigneur de Laval à son manoir dans le cadre d'une visite pastorale de l'évêque de Québec pour une messe où il administrera le sacrement de confirmation.

En 1682 le seigneur Couillard écrit une lettre à l'archevêché dans le but d'obtenir une cure permanente, c'est-à-dire un prêtre résident. Trois conditions sont cependant requises pour l'établissement d'une paroisse : un nombre suffisant de payeurs de dîme pour faire vivre le curé, la construction par ces mêmes payeurs de dîmes d'une chapelle-presbytère pour loger le prêtre en permanence et un terrain mis à la disposition de la fabrique pour pouvoir construire. Louis Marchand devient propriétaire de la terre d'Étienne Blanchon en cette même année 1682.

En 1683, une mission spécifique au territoire de la seigneurie de Beaumont, et détachée de la grande paroisse de 1678, est créée. Le seigneur Couillard, après entente – on suppose – avec le détenteur de la concession, aurait fait construire par ses censitaires une première chapelle-presbytère en bois sur la terre de Louis Marchand, rendant ainsi manifeste leur

désir d'avoir un prêtre en résidence permanente sur leur territoire. On appelait mission cette étape dans le processus d'établissement d'une paroisse où des services religieux étaient donnés par un prêtre non résident. Un lieu de culte sur place facilitait grandement le travail du missionnaire lors de ses visites. En l'absence de lieu de culte le missionnaire devait s'installer dans la maison d'un colon pour dire la messe, ce qui n'était pas toujours commode. D'autant plus qu'il devait possiblement, à l'occasion, y passer la nuit avant de poursuivre sa mission. Les différents actes religieux étaient notés dans un calepin et ajoutés aux registres paroissiaux du Séminaire de Québec qui servait de lieu de résidence (presbytère) aux prêtres missionnaires.

Désormais, avec la présence d'une première église-presbytère, l'archevêché pouvait envisager d'établir une véritable paroisse à l'intérieur de la seigneurie de Beaumont. Elle attendra quelque peu avant de procéder à l'érection canonique de la paroisse, mais dès 1692 elle rend effective l'administration des sacrements sur place par l'ouverture des premiers registres inscrivant minutieusement dans le grand livre les actes de baptême, de mariage et de sépulture des résidents de Beaumont et de Vincennes.

En 1692, l'ouverture des registres marque donc le début de la paroisse tel que rapporté par Pierre-Georges Roy dans son histoire de Beaumont.

Le 2 décembre 1693, Louis Marchand passe devant notaire et donne un terrain à la fabrique comprenant l'emplacement de la première chapelle « *pour faciliter les moyens et aider autant qu'il est en lui à l'établissement d'une église paroissiale en la seigneurie de Beaumont et à la construction d'un presbytère capable de loger le prêtre qui sera préposé pour y faire à perpétuité les fonctions curiales* »³.

3 Roy, Pierre-Georges. *À travers l'histoire de Beaumont* (Lévis, 1943).

En 1694, on couvre d'un plancher de bois le sol en terre battue de l'église de bois.

En 1713 on procède à l'érection canonique, officialisant ainsi la paroisse de Beaumont en lui attribuant Étienne comme saint patron. Cette pratique qui consiste à attendre quelques années avant d'officialiser la paroisse par une érection canonique était chose courante. Plus de la moitié des vingt anciennes paroisses de Bellechasse ont été érigées canoniquement plus de 10 ans après l'ouverture de leur registre.

Entre 1704 et 1718, on complète la construction de l'église de bois. On y construit une sacristie qu'on recouvre en bardeaux. On travaille au colombage du pignon de l'église, on fabrique le banc des marguilliers, le confessionnal, le chandelier pascal et la chaire.

En 1722, on construit un presbytère qui deviendra plus tard un couvent, une maison d'école par la suite, et finalement un nouveau bâtiment, reconstruit à même les restes de l'incendie qui détruisit la maison d'école. Depuis et encore aujourd'hui en 2020, le bâtiment sert de bibliothèque municipale.

En juillet 1726, on commence la construction d'une église en pierre qui sera ouverte au public en 1733. Cette église construite sous le régime français entre 1726 et 1733 constitue l'une des plus vieilles églises sinon la plus vieille église catholique en Amérique du Nord à avoir conservé sa vocation de lieu de culte aussi longtemps. Elle fêtera ses 289 ans de service en 2022 lors du 350^e anniversaire de l'occupation européenne de son territoire seigneurial devenu municipal (1672-2022).

Vers 1740, deux petites chapelles seront construites de part et d'autre de l'église pour servir de reposoir durant les processions.

Vers 1850, on transforme le premier presbytère, devenu couvent, en maison d'école

et on construit un second presbytère de style néo-classique pour loger Monsieur le curé.



RÉFÉRENCES

Asselin, Gisèle, Gravel, Yvan, Lamonde, Jean-Pierre et St-Arnaud, Paul. - *Patrimoine religieux de Bellechasse*. Québec : Les Éditions GID, 2009.

Roy, Pierre-Goerges. *À travers l'histoire de Beaumont*. Lévis, 1943.

St-Arnaud, Paul. *Bellechasse au temps des seigneuries*. Québec : Les Éditions GID, 2013.



- *L'église actuelle de Beaumont photographiée en 1926.*
Source : Thadée Lebel. 7 juillet 1926. BAnQ Québec P600,S6,D5,P31

CHRONIQUE

UN ÉTRANGE MAL DANS BELLECHASSE

PIERRE PRÉVOST



Pierre Prévost est vice-président de la Société historique de Bellechasse et charpentier-menuisier. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2018)

Pendant que s'accroissent les tensions entre les Loyalistes britanniques et les partisans d'une république indépendante en Amérique, une horrible maladie apparaît dans la vallée du Saint-Laurent et prend des proportions épidémiques.

En 1775, le gouverneur Guy Carleton veut endiguer ce mal effrayant qui s'attaque particulièrement aux Canadiens de la campagne. Il fait appel à ses hommes de médecine pour déterminer l'ampleur de la contagion et la manière de la contenir afin de mettre fin à ce cauchemar.

Une maladie qui fait peur

En 1775, John Stephen Dan, aide-chirurgien du 7^e régiment, est le premier médecin mandaté par le gouverneur pour investiguer la mystérieuse maladie. Il a l'ordre de traiter gratuitement les habitants infectés de Baie-Saint-Paul, foyer de la contamination. Les traitements proposés par ses pairs se résument à ingurgiter des préparations à base de zinc, de ciguë, d'écorces d'arbre et surtout de mercure, remède unanime utilisé contre la syphilis depuis quelques siècles. Le Docteur Dan écrit [traduction] : « *J'insiste sur l'utilisation de la plus forte dose possible du sublimé corrosif pour le plus grand bien des malades de tous les âges, peu importe l'étape de la maladie* ».

Une fois la guerre déclenchée entre Républicains et Britanniques, John Dan reprend son rôle au sein de l'armée. N'ayant pu avancer ses recherches sur le « Mal de Baie-Saint-Paul », il meurt à l'été 1776. Un autre chirurgien militaire, William Menzies, relance les recherches sur la maladie qui ne cesse de gagner du terrain. Ce

dernier doit ramener à Québec quelques-uns des pires cas qu'il trouve à Baie-Saint-Paul afin que ceux-ci soient examinés par les autres médecins dans un hôpital conçu expressément pour eux.

Cette plaie aurait été amenée par un capitaine de navire ou par des soldats écossais qui ont hiverné à la Baie Saint-Paul en 1773, où les premiers signes cliniques de cette maladie, apparentée à la syphilis ou grosse vérole, se sont manifestés chez les villageois. Les Écossais l'appellent « sibbens », mot d'origine gaélique qui signifie « framboise » en rappel des pustules qu'elle cause. Plusieurs l'appellent « mal écossais », « mal allemand » ou « maladie de Naples », les Français l'appellent « mal anglais », les Anglais l'appellent « mal français », les Canadiens l'appellent le « mauvais mal », le « gros mal », le « vilain mal », la « maladie de Malbaie », ou le « Mal de Chico ».

La syphilis n'était pas connue en Europe avant le retour d'Amérique des premiers explorateurs espagnols, ceux de Christophe Colomb. La maladie s'est répandue à travers l'Europe, les marins et les soldats étant les vecteurs principaux. Ce sont les soldats d'Oliver Cromwell qui l'auraient introduite en 1650 en Écosse où les épidémies ont fait rage jusqu'en 1835. On a désigné cette maladie à contact génital comme étant « vénérienne », adjectif dérivé de Vénus, la déesse de l'amour.

Une des premières références à la syphilis au Canada vient de Jacques-Cartier qui, lors de son voyage de 1541-1542, indique que l'un de ses seconds était atteint de cette maladie depuis plusieurs années et que les autochtones l'en auraient guéri avec une concoction végétale,

eux qui devaient sans doute connaître ce mal originaire d'Amérique. Un autre explorateur de premier plan, Samuel Champlain, n'aurait pas été épargné par la syphilis. En 1671, le chirurgien Pierre Aman a traité une jeune fille de la seigneurie de Beaupré qui avait été « gâtée d'un homme » selon son père. Le botaniste suédois Peter Kalm, à la fin des années 1740, apprend que Français et « Sauvages » en sont parfois infectés dans tout leur corps et qu'ils en sont radicalement guéris par des remèdes autochtones à base de racines, inconnus des Français, en l'espace de cinq à six mois.

En 1761, le gouverneur James Murray, originaire d'Écosse rappelons-le, a payé le docteur Bussie pour soigner plusieurs femmes atteintes de syphilis, le mal n'étant probablement pas étranger à la présence des troupes dans Québec. Murray récidive en 1764, il paie cette fois le docteur Mabane pour quelques cas de gonorrhée.

Le docteur Badelard

Le mal de Baie-Saint-Paul frappe les milieux francophones ruraux davantage aux villes où se concentrent les anglophones. Considérant ce fait, Guy Carleton fait appel aux services du chirurgien Philippe-Louis-François Badelard (1728-1820). Ce dernier est débarqué au pays à la fin juillet 1757 avec le régiment de Berry et, suite à la Conquête, est demeuré à Québec pour soigner les miliciens mais offrait aussi ses services aux particuliers, notamment pour le Séminaire de Québec. Il vient tout juste d'être promu chirurgien de la garnison de Québec, en mai 1776, lorsque le gouverneur lui confie la mission. Confirmé dans ses fonctions par le nouveau gouverneur Frederick Haldimand, le Docteur Badelard visite les paroisses où la maladie s'est manifestée et élabore des remèdes qu'il distribue aux malades.

Hormis Baie-Saint-Paul et la Côte du Sud, le mal progresse néanmoins de façon alarmante dans les districts de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal. On craint le pire : la race canadienne, remarquable par sa robustesse et sa force physique, est en voie d'extinction. C'est ce que pensent un groupe de chirurgiens lorsqu'ils écrivent, en septembre 1782, au Grand Jury de Montréal pour faire état de leur appréhension. Ils considèrent que cette « vérole », dont les effets sont affreux est hautement contagieuse, se communique comme la peste.

Le 9 février 1783, à la demande du gouverneur Haldimand, l'évêque Briand envoie une première circulaire à tous ses prêtres du diocèse de Québec leur demandant d'appuyer et d'aider le gouvernement à éradiquer l'étrange maladie. Les hommes d'Église doivent prudemment savoir quels sont leurs paroissiens affligés de ce mal si honteux soit-il, les comptabiliser, connaître leur âge et leur sexe, puis en rendre compte à leur évêque. En dépit de ces efforts, la maladie continue de se répandre.

Dans *La Gazette de Québec* du 28 juillet 1784, le docteur Badelard décrit au grand public cette maladie repoussante qui frappe sans regard à l'âge ou la constitution [*Observations sur la Maladie de La Baye, par Mons. Badelart Chirurgien du Roi, données au Public par ordre de son Excellence le gouverneur*]. Elle commence avec un mal de gorge, une sécheresse, un enrouement de la voûte du palais, des amygdales et de la luette qui s'ulcèrent et qui rendent les aliments difficiles à avaler. Les glandes de la bouche cessent de fonctionner et des ulcères blancs et calleux apparaissent sur les côtés de la langue. Des pustules plates et squameuses naissent à la racine des cheveux et sur le front. D'autres pustules ulcérées font aussi apparition au niveau du périnée et des parties voisines, tant chez l'homme que chez la femme. Les symptômes qui suivent marquent le deuxième stade de la maladie, à commencer par des douleurs aiguës et continues dans les articulations, puis une lassitude qui maintient le

malade dans une inertie invincible. La dernière période de la maladie est marquée par des gonflements douloureux du périoste, par des exostoses et par des caries des cartilages du nez. La maladie peut être mortelle, même si quelques personnes atteintes parviennent quelquefois à en guérir.

Comme ses prédécesseurs, le docteur Badelart est convaincu que le mercure, aux vertus diurétiques et purgatives, est le meilleur traitement. « *J'insiste sur la plus forte dose du sublimé corrosif qu'importe l'âge du malade. J'ai utilisé les frictions [onguent sous forme de pommade grise] sur les sujets qui, selon moi, avaient une faiblesse aux intestins, et je les ai aussi guéris. J'ai aussi donné avec succès aux nourrissons du calomel [chlorure de mercure] aux deux tiers de poudre de Jalap [poudre purgative issue du tubercule de la plante appelée jalap] et des comprimés Keifers, mais le mercure ingéré sous forme de sublimé semble plus pénétrant, plus actif et plus facile à distribuer aux gens de campagne qui peuvent ainsi suivre le traitement eux-mêmes.* » Badelard n'insiste pas sur le fait que le mercure provoque chez certains patients la perte des dents, la cécité et un affaiblissement de la mémoire!

Le docteur Bowman

En avril 1785, le nouveau lieutenant-gouverneur, Henry Hamilton, mandate James Bowman, respecté médecin de l'Hôtel-Dieu de Québec, à être l'instigateur de mesures spéciales contre la maladie et ainsi prendre la relève du docteur Badelard. « *You will in consequence of the authority hereby given you proceed upon progress through the several parishes of this Government with the design of administering your advice and distributing the medicines necessary for the effectual cure of the disorder commonly know by the name of The St. Paul's Bay Distemper. You will keep an exact diary of your travels, and a correct list of the parishes you shall have visited with a faithful return of the persons who shall undergo inspection, distinguishing their age, sex and condition, stating the progress of the disease of each and procuring (if practicable) a certificate from the*

respective Curates, of the number whose cure shall have been undertaken by You.»

Bowman est arrivé au pays dans les années 1760 comme chirurgien au sein de l'armée britannique. Comme la plupart de ses homologues, il croit que la contamination s'effectue extra-génitalement puisque les organes génitaux sont rarement atteints et que cette contamination semble se faire sans relation sexuelle puisque les enfants sont touchés. Il attribue davantage la propagation de la maladie aux conditions d'hygiène déficientes des Canadiens, leur façon de boire, de manger, de dormir et de fumer la pipe. Bowman confectionne ses comprimés curatifs à base de sels de mercure, parfois de zinc, de cigüe et d'une grande proportion d'écorce. Il fait aussi publier quelques ouvrages qui renseignent sur la maladie et sur la posologie des médicaments en question. Il doit cependant s'affranchir de l'aide du clergé pour mener à bien sa campagne d'éradication de la maladie.

Dans les jours qui suivent la nomination de Bowman, monseigneur d'Esglis envoie une missive demandant à ses prêtres d'assister le docteur Bowman de la meilleure manière possible, ce qui inclut l'administration des médicaments et inciter les malades à se déclarer, en plus de remplir le formulaire intitulé « État de Guérison pour la maladie de la Baie St. Paul » pour valider les réclamations monétaires du médecin en charge. Ce recours aux curés s'explique par le fait que les médecins des paroisses éloignées, autodidactes et sans formation aucune, démontraient souvent moins de connaissances en hygiène et en médecine que le prêtre. Il vaut mieux éradiquer cette maladie qui s'avère dangereuse pour le prêtre lors de l'administration du sacrement de l'Eucharistie.

En 1786, Bowman recommence sa tournée provinciale qui s'avère beaucoup plus succincte que la précédente. Cette fois, le gouverneur Henry Hope a précédé la visite du médecin par l'envoi d'une lettre aux prêtres, un document

daté du 2 mars 1786. Au bout de ces deux années, Bowman présente une facture d'un peu plus de 2 353 £ au gouvernement pour ses travaux de recherche, ses déplacements et ses frais d'impression. Il présente son rapport sur la maladie. Sur environ 85 paroisses visitées au cours de 1785, Bowman compte 5 801 individus infectés par le Mal de Baie-Saint-Paul, un nombre qui inclurait les individus qui vivent sous le même toit qu'un malade ¹. Baie-Saint-Paul et Petite-Rivière arrivent en tête de liste

avec 328 « infectés » sur une population de 1 151 individus. Tandis que les paroisses avoisinantes de Baie-Saint-Paul ne semblent pas touchées outre mesure par la maladie, l'ensemble Saint-Charles et Saints-Gervais-et-Protais affiche un nombre surprenant, n'étant devancé faiblement que par Berthier-en-Haut (Berthierville). Avec 231 « infectés », Saint-Charles et ses quelques concessions au sud-est compte tout de même une population de 2 586 individus.

Le docteur Bowman, qui est censé recevoir 5 shillings par patient soigné, déclare avoir traité 6 440 individus. Cependant, le gouvernement tarde à lui rendre, de façon partielle, son dû et conteste ses chiffres. Bowman décède en 1787 et on n'entend plus parler de cette maladie quelques années plus tard.

1 D'après le recensement de 1784, chaque foyer de la *Province of Quebec* compte en moyenne 5,8 individus, ce qui pourrait réduire le nombre total de personnes infectées à au moins un millier sur une population totale d'environ 120 000 en 1785, soit environ 1 % en proportion.

• *Tableau statistique basé sur les documents « General return » et « État de guérison » de 1786.*

Lieu visité	Nombre d'individus infectés en 1785	Nombre d'individus infectés en 1786	Population totale en 1784 (en 1790)	Pourcentage d'individus infectés (en 1785)	Nombre d'individus infectés selon le rapport du curé	Nombre d'individus déclarés guéris
Baie-Saint-Paul	328 (1 ^{er})	317	1151	28,5 %		68
Berthier-en-Haut	248 (2 ^e)					
Saint-Charles & Saints-Gervais-et-Protais	231 (3 ^e)	219	2301	10,0 %	217 (101 M + 116 F)	18
Yamaska	228 (4 ^e)	228				
Saint-Henri-Mascouche & Sainte-Anne	190 (5 ^e)	190				
Saint-Pierre-du-Sud & Saint-François	120 (15 ^e)		(1901)	6,3 %	101 (42 M + 59 F)	32
Saint-Thomas (Montmagny)	118 (16 ^e)	183	(1596)	7,4 %	199 (99 M + 100 F)	37
Saint-Henri	78		973 (1177)	8,0 %	83 (41 M + 42 F)	0
Saint-Michel	47		1307	3,6 %	14 (5 M + 9 F)	9
Saint-Vallier	45		1100	4,1 %		
Pointe Lévy	23		1407	1,6 %	23 (10 M + 13 F)	10
Saint-Laurent, I. O.	12		499	2,4 %		
Saint-Jean, I. O.	5		652	0,8 %		
Québec	6		14 000	0,04 %		
Trois-Rivières & Cap-de-la-Madeleine	13		1537	0,8 %		
Montréal	24		18 000	0,13 %		
Total	5801	4606	Environ 120000	4,8 %		807

DIRECTION

POUR LA GUERISON DU

MAL DE LA BAIE ST PAUL.

SYMPTOMES.

LES premières indications de ce funeste Mal, se manifestent communément, par de petits ulcères sur les lèvres, la langue, l'intérieur de la bouche et les parties secrètes. Ce sont de petites pustules, remplies d'une matière blanchâtre et purulente, qui renferment un poison si subtil, que sa plus petite portion est capable de communiquer l'infection; boire dans un verre, fumer avec une pipe infectée de cette matière vénéneuse, c'en est assez pour faire naître sur les lèvres une petite ampoule remplie de cette même matière, qui venant à se dégorger, dilate la plaie, corode les chairs circonvoisines et forme un ulcère plus grand.

Le linge, les draps, les couvertes, les habits, &c. peuvent contenir assez de cette matière pour communiquer la contagion.

Il y a des tempéraments qui absorbent le poison et les ulcères paroissent guéris: mais ils reparoissent bientôt; et alors, le mal est à son second période.

De plus grands ulcères se forment à la bouche, à la gorge, aux parties et au fondement. Les glandes du gosier, des aisselles, de l'aisselle, sont enflammées, et déchargent, quelquefois, du pus; souvent elles deviennent des tumeurs dures et insensibles, qui changent de place en les touchant. Bientôt les douleurs se font sentir, à la tête, aux épaules, aux bras, aux mains, aux cuisses, aux jambes, aux pieds. Pendant ce tems, le malade croit que ce sont ses os qui sont affectés. Ces maux augmentent, quelquefois, par l'exercice, dans les tems humides, et au lit, lorsqu'on commence à s'y échauffer, et diminuent de même vers le matin, lorsque la transpiration survient.

Le troisième degré de la maladie peut se reconnoître à des croûtes galeuses sur la peau, qui se montrent et disparaissent, tour-à-tour. Bientôt les os du nez se pourrissent, ainsi que le palais, les dents, les gencives; survenant des bosses, sur le crâne, sur les clavicules, aux os des jambes, aux bras, et aux doigts des mains. On voit des ulcères sur tout le corps, qui, après avoir disparus, reviennent. Enfin, des douleurs de côté et de poitrine, la difficulté de respirer, la toux, le défaut d'appétit, la chute des cheveux, la perte de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, sont les précurseurs de la mort.

Au reste, il ne faut pas s'y tromper: car quelquefois, les premières apparences du mal se montrent par les symptômes du second et même du troisième degré.

Les symptômes de douleur dans les membres et dans les ulcères même, se feront sentir souvent plus sensiblement après quelques jours que l'on aura fait usage des remèdes.

Les habits des infectés seront jetés dans une lessive chaude; autrement ils pourroient communiquer l'infection.

REGIME QU'ON OBSERVERA.

LA Nourriture consistera, en bouillons de viande fraîche, lait, pain, orge, ris, bouillie de farine ou d'avoine, patates, lentilles, pois, fèves, œufs frais. On pourra composer et mêler tous ces différents alimens, comme on voudra. On s'abstiendra de toute autre nourriture.

Le breuvage sera, petit lait, eau d'orge, gruau, eau panée, lait avec de l'eau, infusion de graine de lin adoucie avec du sucre d'érable, ou sucre commun, au goût du malade. On pourra suivre la fantasiaie, dans l'usage des alimens et-boissons sus-nommés.

INSTRUCTIONS SUR LA PRISE DES REMÈDES.

LES Enfants qui têtent se trouveront guéris, quand la nourrice aura pris les pilules, telles qu'elles vont être précrites.

- Depuis l'âge de dix-huit mois jusqu'à trois ans, prendre une des pilules de la boîte marquée - - - N^o 1.
- Depuis trois ans jusqu'à six, une pilule - - - N^o 2.
- Depuis six ans jusqu'à dix, une ditto - - - N^o 3.
- Depuis dix ans jusqu'à seize, une ditto - - - N^o 4.
- Depuis seize ans jusqu'à vingt, une ditto - - - N^o 5.
- Depuis vingt et au dessus, une ditto - - - N^o 6.

Ces pilules se prennent, en se couchant, qu'on doit prendre les pilules.

On ne doit pas redouter des médicamens pour les enfans, ou autres qui seroient incommodés des vers; parce que ces drogues ont la propriété de les détruire.

Il faut les prendre, pendant quinze jours au moins, après que tous les symptômes de la maladie ont disparu.

Si après avoir commencé à prendre les pilules dans les proportions intentionnées ci-dessus, on ne s'aperçoit pas d'un changement favorable dans le cours de deux semaines, alors on augmentera les doses, comme suit:

DANS la troisième semaine, au lieu de ne prendre qu'une pilule, on en prendra deux; et si l'effet n'en est pas encore sensible, dans le cours de cette troisième semaine, on en prendra trois dans la quatrième: mais jamais on ne doit excéder ce nombre, dans les semaines suivantes.

Règle générale.

SI Le mal de bouche survient, (et les pilules peuvent l'occasionner) ou le rhume, la toux, un devoiement, ou mal de ventre et d'estomac, ou le flux périodique aux femmes, on suspendra absolument tout usage des pilules: mais aussitôt ces accidents passés, on en reprendra le même nombre qu'on prenoit auparavant; c'est à dire, une dans les deux premières semaines, deux dans la troisième, et trois dans la quatrième.

Le malade évitera de se mouiller les pieds, de rester à la pluie, ou au mauvais tems, de sortir la nuit, et de s'enrhumer. La négligence sur ces articles exposera les malades à des maux d'estomac, au mal de ventre, au devoiement. Si néanmoins ces accidents surviennent, on prendra une des pilules jaunes, marquée sur les boîtes en rouge.

- A. N^o 1.
- A. N^o 2.
- A. N^o 3.
- A. N^o 4.
- A. N^o 5.
- A. N^o 6.

Lesquels numeros correspondent aux âges respectifs des malades spécifiés par les numeros ci-dessus. Ces pilules jaunes seront administrées pendant la durée des maux d'estomac, &c. de deux en deux heures; jusqu'à ce que les coliques soient passées, ou jusqu'à ce que le malade s'endorme.

Si un enfant qui tète est affligé d'un devoiement qui l'affoiblit, la nourrice cessera de prendre les pilules, jusqu'à ce que le devoiement cesse, et en se couchant elle prendra une des pilules A. N^o 6.

Si le malade se trouveoit débile et affoibli par la durée du mal, ou par la fatigue du régime et des remèdes, ou que les symptômes ne disparoissent pas, alors il prendra de la poudre marquée B. dans du lait. La dose sera selon l'âge du malade, depuis une cuillerée à café, jusqu'à huit, comme l'état de la poitrine, de l'estomac, ou de la respiration, le permettra. Cette règle suffit; parce qu'il n'y a rien à craindre de l'usage modéré de cette poudre.

DANS toutes les circonstances, le repos est préférable au travail, et à l'exercice.

QUAND la guérison sera complète, on s'abstiendra, pendant quelques semaines, de boillons fortes, d'ail, d'oignon, de viandes salées, ou épicées, et d'alimens trop gras.

PENDANT le traitement, le commerce des sexes est au dernier point nuisible, et empêcheroit absolument la guérison.

LA propreté est aussi recommandable que l'attention au régime est nécessaire.

N. B. On prendra grand soin de ne pas changer les couvertes des boîtes.

COMME la Législature s'intéresse à la curé de cette maladie, qu'elle fait soigner les malades gratis dans tous les endroits où ils se trouvent; et qu'il est important pour toute la province, d'exterminer ce fléau; on espère, que ceux qui en sont affligés, ne refuseront pas de le déclarer. Au reste, le secret, s'ils l'exigent, sera inviolable, et on suivra, pour le garder, autant qu'il sera possible, tous les moyens de prudence que les malades eux-mêmes voudront suggérer: mais, si une mauvaise-honte les retenoit encore, ne seroit il pas du bien de la province en général, et de chaque individu en particulier, de les décèler avec prudence?

Conclusion

Comment expliquer un si grand nombre de cas de « Mal de Baie-Saint-Paul » à Saint-Charles et Saints-Gervais-et-Protais avec une personne sur dix qui ont subi des traitements, alors que les paroisses avoisinantes s'en tirent un peu mieux. Ont-elles été contaminées par toucher vénérien? Leur hygiène de vie était-elle en cause? Ou bien un peu de ces deux raisons? Et pourquoi les « femelles » sont-elles un peu plus affligées?

Quelques « États de guérison » complétés par les curés ont été sauvegardés aux Archives nationales canadiennes. Cependant, bien peu d'entre eux ont été remplis avec assiduité et ils ne contiennent en général que les noms des individus infectés, l'âge et le sexe de l'individu n'étant pas mentionnés. Il existe quelques rares exceptions tel le rapport du curé de Saint-Pierre-du-Sud qui, par coïncidence, bénéficiait d'une église toute neuve et semblable à celle de Saints-Gervais-et-Protais ou Saint-Henri-de-Lauzon. Le prêtre méticuleux a indiqué 91 infectés sur le document en prenant soin de diviser ce nombre en deux groupes tel que demandé. 48 ont 16 ans ou plus, 43 ont moins de 16 ans.

En reprenant cette proportion (53 : 47) pour Saint-Charles et Saints-Gervais-et-Protais, on peut estimer que sur un total de 217 infectés, soit 101 mâles et 116 femelles, on compte grosso-modo 54 adultes mâles, 61 adultes femelles, 47 enfants mâles et 55 enfants femelles. Pour Saint-Henri, on évalue à 22 adultes mâles infectés, 22 adultes femelles, 19 enfants mâles et 19 enfants femelles.

Pour Saint-Michel : 3 adultes mâles, 5 adultes femelles, 2 enfants mâles et 4 enfants femelles. On souhaite que la bonne centaine d'enfants du Bellechasse actuel, traités au mercure, n'aient été jugés « infectés » que par mesure de précaution et qu'ils ne présentaient pas les symptômes de la maladie. Tous ces individus, presque autant juvéniles qu'adultes, ont ingurgité les remèdes du

- *Reproduction de la Direction... du Dr Bowman. Source : Lessard, Rénaud. « Le Mal de la baie Saint-Paul, la société et le régime colonial, 1775-1791 » (Mémoire de recherche du Célat, Université Laval 1989).*

docteur Bowman pour s'extirper ou se sauver de la maladie calamiteuse, des remèdes pas si inoffensifs qu'on pourrait croire et qui ont sûrement laissé des séquelles tels des troubles cognitifs. Reste à savoir si la maladie contagieuse était endémique d'une part, et vénérienne d'autre part.

Le vrai coupable du Mal de Baie-Saint-Paul serait une bactérie, sans doute le tréponème pâle identifié en 1905. Il a fallu attendre les années 1940 et l'élaboration des antibiotiques pour mater la vérole ou syphilis.

Depuis des siècles, on se servait des dérivés de mercure et d'iode, des substances qui, malgré leurs vertus soi-disant curatives, n'ont jamais démontré leur efficacité.

Toxique, le mercure a sans doute fait autant de dégâts que la syphilis et causé des souffrances supplémentaires pour le patient et ses proches par extension. Son pouvoir nocif serait accru lorsqu'il est absorbé avec le zinc, autre médication du XVIII^e siècle. Le mercure est reconnu pour affecter les fonctions cérébrales, les fonctions rénales, les fonctions digestives et perturber la division cellulaire. On lui attribue des troubles cognitifs pouvant conduire à la folie, des troubles émotionnels, la perte de mémoire, la perte de vision, la perte de motricité, la perte de sensation tactile, le ralentissement des réflexes, la faiblesse

générale, des cancers, des malformations congénitales ou des handicaps. Heureusement, l'organisme élimine lentement le mercure par les voies naturelles.

La syphilis est devenue beaucoup plus rare au Canada, mais infecte encore cinq individus sur 100 000.

Le Nouveau-Monde a donné l'ignoble grosse vérole à l'Europe, l'Europe a répliqué de manière forte en apportant la terrifiante petite vérole au Nouveau-Monde.



RÉFÉRENCES

- Bernier, Jacques. *Badelard, Philippe-Louis-François*, in Dictionnaire biographique du Canada, volume IV. Québec : Presses de l'Université Laval 1979-2020.
- Desjardins, Édouard. *Bowman, James*, in Dictionnaire biographique du Canada, volume IV. Québec : Presses de l'Université Laval 1979-2020
- Gauthier, Serge. Le mal de la Baie-Saint-Paul, dans Histoire Québec, juin 2003.
- Gauvreau, J. « Le Mal de Baie Saint-Paul ». *Union Médicale Canada*, 1931, LX.
- Hudon, Paul-Henri. « Une épidémie bien de chez nous : Le 'mal de la Baie' ». *Le Montréalien*, avril 2020.
- Jebreen, Peter. « Was St. Paul Bay disease endemic syphilis? » (Thèse de maîtrise ès arts (Anthropologie), McMaster University, Hamilton, septembre 2001).
- Laramée, M. « Mal de la Baie de Saint-Paul » *Union Médicale Canada*, 1909, XXXVIII.
- Lessard, Rénald. « Le Mal de la baie Saint-Paul, la société et le régime colonial, 1775-1791 » (Mémoire de recherche du Célat, Université Laval 1989).
- Milot, Jean. « Le mal de la Baie Saint-Paul » *Le Médecin du Québec*, volume 42, numéro 1, 2007.
- Morton, R. S. *The Sibbens of Scotland*, 1967.
- Roy, Joseph-Edmond. « Maladie de la baie » *Bulletin de recherches historiques*, volume I, 1895.
- Sulte, Benjamin. « Le mal de la baie Saint-Paul » *Bulletin de recherches historiques*, volume XXII, 1916.



• Carte postale représentant la partie sud du village de Baie-Saint-Paul entre 1903-1920. Source : BAnQ 2643517.

CHRONIQUE

VIDE-POCHE OU VIDE-POCHES?

PAUL ST-ARNAUD



Paul St-Arnaud est membre honoraire de la Société historique de Bellechasse. (Photographie : Éditions GID, 2020)

L'état actuel des connaissances du territoire de Bellechasse au temps des seigneuries permet d'identifier clairement la réalité qu'on a voulu nommer par le mot « vide-poche ». Sans trop savoir, on dit aujourd'hui que le mot désignait un coin reculé pour y faire l'amour à l'abri des regards indiscrets, une route cahoteuse perdue dans les bois et de nature à déchirer les poches de farine transportées par charrette tirée par un cheval, un endroit reculé apprécié des voleurs, un 5^e Rang de Saint-Raphaël, un 4^e Rang de Saint-Vallier, un ruisseau. etc. Cet article a pour but de clarifier tout ça.

Le sens véritable du mot vide-poche à l'origine de son utilisation en Amérique du Nord était complètement disparu en Bellechasse comme partout ailleurs où il fut utilisé, au Québec, dans le reste du Canada et aux États-Unis, mais grâce à l'excellent travail de recherche effectué par Jean-Pierre Gendreau-Héty, nous sommes maintenant à même de le retrouver. Jusqu'à maintenant, on se référerait à Saint-Raphaël pour expliquer l'usage du mot en Bellechasse. Or le mot « vide-poche » est utilisé à une époque où Saint-Raphaël n'existe pas. La municipalité et la paroisse de Saint-Raphaël, avec rangs et village, sont créés au milieu du XIX^e siècle alors qu'on situe l'usage du mot vide-poche, au milieu du XVIII^e siècle, en lien avec un moulin à farine construit dans la seigneurie de Saint-Vallier, vers 1747.

Le Bellechasse de l'époque est sans municipalité et sans village. L'agriculture occupe tout l'espace disponible et la totalité de la population vit à l'intérieur de rangs. Dispersés en territoire

seigneurial et paroissial, on trouve partout où c'est nécessaire des manoirs (résidences du seigneur), des moulins indispensables pour pouvoir de façon autonome se nourrir, se bâtir et s'habiller, des églises et presbytères indispensables pour pratiquer sa religion, mais pas de résidences regroupées autour de ces maisons de fonction pour constituer une quelconque agglomération, bourg ou faubourg.

Voyageant à l'intérieur de son rang ou d'un rang à l'autre au besoin par des montées à l'intérieur de sa seigneurie et de sa paroisse depuis son lot de terre, à pied, en voiture à cheval ou en bateau, l'habitant du comté de Bellechasse rencontre en des lieux différents son seigneur, au manoir du domaine, son meunier, au moulin et son curé, au presbytère. Les terres sont soumises à l'impôt du cens, ce qui fait d'elles des censives et de ceux qui les détiennent des censitaires gouvernés par un seigneur.

Définissons le rang : perpendiculaire à un cours d'eau, fleuve ou rivière, c'est l'ensemble des terres disposées en rangée. Formant de longs rectangles étroits, mais profonds, ces terres sont reliées entre elles par un chemin parallèle au cours d'eau le long duquel sont alignées les maisons de ceux et celles qui y vivent. Le rang comme milieu de vie, c'est donc trois réalités distinctes, mais indissociables : des terres (lots, fermes) disposées côte à côte en rang d'oignons, un chemin (côte, ligne) pour les relier entre elles et des maisons pour les habiter. Des routes appelées montées ou descentes croisent les chemins de rang et permettent de passer d'un rang à l'autre.

Selon les Édits et Ordonnances de l'Intendant du Roi, les chemins de rang doivent avoir 24 pieds de large et les routes qui les croisent doivent avoir 18 pieds.

Quand les notaires en Nouvelle-France utilisent le mot village, c'est pour dire que les terres sont habitées. « Village » ne désigne pas une agglomération, mais un lieu de résidence ; et ce lieu de résidence, c'est le rang. Chaque rang est un village. Ne pas confondre village et bourg ou faubourg. Ce qu'on appelle « village » aujourd'hui, c'est une agglomération de maisons autour de l'église. Ça correspond à ce que les notaires appellent un bourg et cela suppose un découpage du territoire en petits terrains pour qu'artisans, commerçants et notables puissent, en un même lieu autour de l'église, offrir des services aux habitants des rangs en complément des services religieux hebdomadaires qu'ils reçoivent déjà.

En Canada-Nouvelle-France, les petits terrains sont interdits. Impossible de se bâtir maison sur un terrain de moins d'un arpent et demi (270 pieds français) de large sur près de deux kilomètres de profond. L'interdit sera levé à la fin du régime français, vers 1750. Un premier espace village sera alors créé autour de l'église de Saint-Michel en 1754, mais aucun des petits terrains rendus disponibles par le nouveau cadastre ne sera occupé avant 1799-1800. Les agglomérations villageoises autour des églises sont donc une réalité du XIX^e siècle. Dans la seigneurie de Saint-Vallier, le village ne commencera pas à se constituer avant 1830. Avant de former le cœur des villages, les églises ont formé le cœur de nos paroisses comme églises de rang.

Cette façon d'occuper le territoire, en rang plutôt qu'en bourg et faubourg, est typique des premiers Français qui, bien plus tard, se nommeront Canadiens. C'est une façon singulière d'occuper l'espace qui finira par déterminer une façon originale de vivre en Amérique aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il permettra l'autosuffisance

en même temps qu'une occupation rapide du territoire pour être à même de le défendre. Le défi est de taille, car le territoire est immense et la population peu nombreuse. Vers la fin du régime français, en 1755, les seuls villages (bourgs) qui existent dans la vallée du Saint-Laurent sont « Québec (7 215 habitants), Montréal (5 000 habitants) et Trois-Rivières (700 habitants) »¹.

Définition de Vide-poche

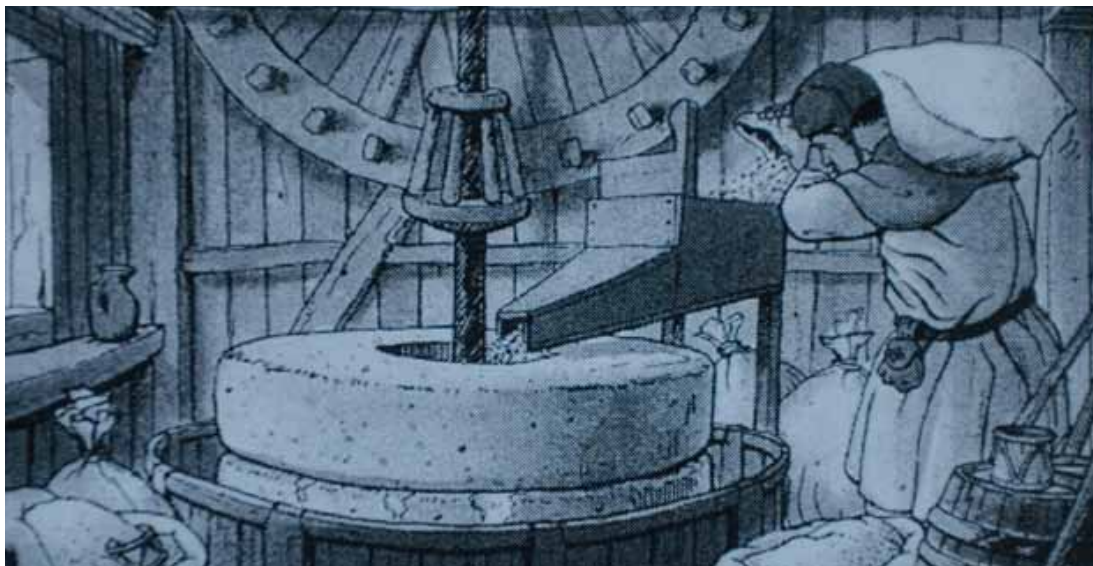
La population vivant dans le rang qui sera appelé « Vide-poche » est évaluée à 387 en 1827 dans la portion de rang située dans la seigneurie et paroisse de Saint-Michel. À la période où une trentaine de maisons sont construites dans le bourg du 1^{er} Rang, le curé Thomas Maguire écrit : « En janvier 1827, la population totale de la paroisse est répartie comme suit : dans le rang du Fleuve, ou Bord de l'eau, 589 âmes ; dans le deuxième, 227 ; dans le troisième, 434 ; dans le quatrième, 239 ; dans Maské, 61 ; dans le cinquième rang, 387 ; dans le sixième, 65. Total 2 002 âmes... »². Le 6^e Rang mentionné correspond aujourd'hui à la rue principale du village de Saint-Raphaël. Quant au 5^e Rang, c'est une partie du rang Vide-poche, maintenant situé dans la municipalité de Saint-Raphaël et dans celle de La Durantaye. L'autre partie est dans la municipalité de Saint-Vallier.

Avant d'utiliser mille mots pour expliquer l'origine et la signification du mot vide-poche en Bellechasse, voici une image qui illustre parfaitement bien la signification première du mot en lien avec les moulins à grain, c'est-à-dire les meuneries établies dans la seigneurie de Saint-Vallier : vide-poche évoque la trémie dans laquelle on vide le grain des sacs, les « poches », pour en faire de la farine après mouture.

1 Lachance, André. *Vivre à la ville en Nouvelle France*. Montréal : Libre Expression, 2004.

2 Archives paroissiales de Saint-Michel-de-Bellechasse.

- *Image tirée du numéro spécial de la revue Au fil des ans publiée par la Société historique de Bellechasse, Nos moulins, témoins de notre histoire, vol. 12, n° 4, automne 2000.*



Le mot « vide-poche » apparaît entre 1746 et 1786 pour désigner d’abord un emplacement, celui du Moulin à farine appelé Petit-Canton au 3^e Rang de la seigneurie de Saint-Vallier. On le sait grâce à un rapport émis à Saint-Vallier le 26 août 1797 par Gabriel-Elzéar Taschereau, grand Voyer (arpenteur du Roi) du district de Québec. Voici un extrait du rapport :

« (...) le lac et le ruisseau qui font tourner les moulins banaux de la seigneurie au lieu appelé Vide-Poches ayant considérablement diminué de leurs eaux depuis plusieurs années, ce qui empêchait

lesdits moulins de fournir les farines aux besoins des habitants de ladite seigneurie et que sur leurs représentations les susdits seigneurs se sont décidés à bâtir et ont effectivement bâti un autre moulin banal sur la rivière du Sud en ladite Seigneurie de La Durantaye nécessaire et très utile aux habitants d’icelle, que pour communiquer au dit moulin ils ont fait faire à gros frais un chemin avec les clôtures nécessaires d’environ cinquante arpents, et un pont considérable sur le Bras de la rivière du Sud. »³

Interprétons le document

Le lac dont il est question est le lac Saint-Michel, aujourd’hui le « Lac-aux-Canards », situé en grande partie dans la seigneurie Saint-Michel-Livaudière, voisine de la seigneurie Saint-Vallier.

Le ruisseau, c’est l’eau de décharge du lac aux Canards qu’on retient à l’emplacement du moulin par un barrage. Bien qu’ils soient hors d’usage, le moulin et son barrage existent encore.

Les moulins à eau dont il est question ne réfèrent pas à deux moulins, mais à deux

3 Adam, Francine. *Les moulins à eau du Québec, du temps des seigneuries au temps d’aujourd’hui*. Montréal : Éditions de l’Homme, 2009.



- *Barrage de l’eau venue du Lac aux Canards pour alimenter en énergie le moulin Petit Canton. Paul St-Arnaud, 2013.*

« moulanges » d'un même moulin, celui qu'on appelle Petit-Canton.

La seigneurie La Durantaye est en fait la partie Est de l'ancienne seigneurie La Durantaye. Achetée par monseigneur de Saint-Vallier à l'usage des Mères hospitalières de l'Hôpital général de Québec qui en deviennent les seigneuses en 1719-1720. Cette seigneurie s'appelle Saint-Vallier.

Les susdits seigneurs mentionnés sont les 7 enfants de Charles François Tarieu de Lanaudière, seigneur de Saint-Vallier depuis 1767. Les enfants héritent de la seigneurie à la mort de leur mère en 1787 et en deviennent les co-seigneurs.

Le nouveau moulin que les co-seigneurs ont fait construire est le moulin à eau du 4^e Rang de la seigneurie Saint-Vallier, appelé moulin du Grand-Sault en référence à la chute de la Rivière-du-Sud là où on construira le barrage.

La route : le rapport mentionne que les co-seigneurs « ont fait faire à gros frais un chemin avec les clôtures nécessaires d'environ cinquante arpents... », ce qui représente aujourd'hui un peu plus de 2 kilomètres. Le chemin mentionné est une route qu'on appelle maintenant la montée du Sault. Elle traverse du nord au sud le 4^e Rang de Saint-Vallier et permet de passer du moulin du 3^e Rang (moulin Petit-Canton) au moulin du 4^e Rang (moulin du Grand-Sault).

Le pont et la rivière : un pont considérable sur le Bras de la Rivière-du-Sud. Le 4^e Rang de Saint-Vallier est traversé d'ouest en est par la rivière le Bras et on a dû construire un pont de bois à la montée du Sault pour traverser la rivière. Ce pont de bois a maintenant été remplacé par un pont en acier, le plus ancien en Bellechasse, et il existe encore aujourd'hui.



Vide-poches : Le mot « vide-poche » qui désigne l'emplacement du moulin Petit-Canton est écrit vide-poches. L'usage du pluriel souligne que le moulin est l'endroit où, de fait, les cultivateurs censitaires vont vider leurs poches de grain.

Après avoir désigné l'emplacement du moulin, on apprend que le mot « vide-poche » a été donné à la montée qui, du nord-ouest au sud-est à partir de la côte fluviale, relie le moulin Petit-Canton à deux autres moulins à farine : le moulin à vent du 1^{er} Rang et le moulin du Grand-Sault du 4^e Rang. On le sait grâce à l'arpenteur Joseph Bouchette qui, en 1815, désigne cette route « Montée vide-poche »⁴.

Situons les trois moulins à grain dans le temps avant de les situer dans l'espace

C'est en 1747 qu'on décide de construire le Moulin Petit-Canton au 3^e rang. Le premier

- *L'actuel pont de la montée du Sault en acier, construit en 1893 par la compagnie Carrier Lainé de Lévis et le plus vieux pont de Bellechasse. Paul St-Arnaud, 2013.*

4 Bouchette, Joseph. *This topographical map of the Province of Lower Canada, showing its division into districts, counties, seignories and townships...* Londres : William Faden, 1815. [Nouvelle édition : Montréal : Éditions Élysée, 1980]

moulin banal des Mères hospitalières de l'hôpital général de Québec est un moulin à vent situé à l'est de la seigneurie dans le rang du bord de l'eau et il est en très mauvais état. En complément, on décide de bâtir un moulin à eau au centre de la seigneurie. Il sera alimenté en énergie hydraulique par l'eau de décharges du lac Saint-Michel qu'on retiendra par un barrage construit au « petit canton ». Le mot canton ne désigne pas ici un *township*, mais un coin de pays. Le moulin prendra le nom de Petit-Canton et on donnera au coin de pays le nom Vide-poches.

les moulins répondent à la demande croissante de ses censitaires. En 1776, la veuve du seigneur Charles-François hérite de la seigneurie. À la suite d'un bail signé avec le meunier Jacques Bernard en 1785, elle se fera réserver des *appartements* au moulin à vent et ils lui serviront de résidence (manoir) au besoin. Ce moulin n'existe plus aujourd'hui.

Vers 1787, les 7 enfants de Charles-François Tarieu de Lanaudière, héritiers de la seigneurie en copropriété indivise au décès de leur mère, décident à leur tour, en complément des deux moulins à farine existants, de construire un autre moulin à eau situé cette fois à la Rivière-du-Sud au quatrième rang de la seigneurie.

Situons maintenant dans l'espace les trois moulins à grain et la montée qui les relie, à l'aide d'une carte de Saint-Vallier tirée du Répertoire cartographique de la MRC de Bellechasse, juin 2015. Les trois moulins sont donc situés le long d'une même route qui sera appelée montée Vide-poche par Joseph Bouchette en 1815. La montée Vide-poche est repérable en plein centre du territoire de Saint-Vallier, illustrée sur la carte routière de la municipalité. À partir du fleuve en devanture des terres du 1^{er} Rang, partie la plus basse du territoire, cette route monte vers l'arrière-pays dans l'axe nord-ouest-sud-est et croise quatre chemins de rang de la seigneurie. Anciennement nommée montée du Moulin, montée Vide-poche et route 25, elle porte aujourd'hui trois noms différents correspondant à trois parties de la montée.

1) De la côte fluviale au chemin du 1^{er} Rang, appelé rue Principale, elle traverse le village actuel de Saint-Vallier et se nomme avenue de l'Église en référence à l'église qu'elle côtoie.

2) Du chemin du 1^{er} Rang au chemin du 3^e Rang, appelé chemin de Valléville ou route 228, elle se nomme montée de la Station en référence à une gare ferroviaire qu'on y a construite au milieu du XIX^e siècle.

- *Carte de Saint-Vallier annotée par l'auteur. Les X indiquent les moulins. Le trait au sud du chemin de Valléville indique le rang Vide-poche. Les flèches ont été ajoutées par la rédaction pour une lecture plus aisée.*

C'est près de trente ans plus tard, en 1774, que Charles-François Tarieu de Lanaudière, fils de Madeleine de Verchères et nouveau seigneur de la seigneurie Saint-Vallier depuis 1767, décide de faire construire un second moulin à vent au premier rang sur les terres de la fabrique. Charles François n'habitera pas lui-même sa seigneurie, mais ça ne l'empêchera pas de bien s'en occuper. Il voudra s'assurer que





• *Moulin du Sault à Saint-Raphaël. Paul St-Arnaud, 2013.*

3) Du chemin du 3^e Rang au chemin du 4^e Rang, appelé chemin du Domaine, elle s'appellera Montée du Sault en référence à la chute de la rivière du Sud là où se trouve le Moulin du Grand-Sault et son barrage.

Sur la carte, on voit bien le Lac-aux-Canards dont l'eau de décharge servait à alimenter le moulin Petit-Canton à l'origine du mot « vide-poches ». On peut même voir l'endroit où était situé le bassin de rétention au barrage du moulin.

Après avoir désigné le site du moulin et sa montée, « vide-poche » va désigner le rang. C'est dans le 4^e Rang de Saint-Vallier que les co-seigneurs mentionnés dans le rapport du Grand Voyer ont « *fait faire à gros frais un chemin avec les clôtures nécessaires d'environ cinquante arpens, et un pont considérable sur le Bras de la Rivière du Sud* ».

Cette rivière le Bras se jette dans la rivière du Sud après avoir traversé le rang Vide-poche d'ouest en est sur toute sa largeur. Le rang

Vide-poche, encore nommé ainsi sur la carte du comté en 1934, correspond au 4^e Rang de Saint-Vallier et au 5^e Rang de Saint-Michel-Livaudière.

Tentons de comprendre : à Saint-Vallier, le début du rang Vide-poche est à 6 kilomètres de la rive du fleuve. Or, la profondeur de chaque rang est de 2 kilomètres. À la même hauteur, dans la seigneurie voisine de Saint-Michel-Livaudière, le même rang Vide-poche commence à 8 kilomètres de la rive et donc au 5^e Rang. Le 4^e Rang de Saint-Vallier et le 5^e Rang de Saint-Michel-Livaudière forment un seul et même rang. Il est important de ne pas confondre rang et chemin du rang. C'est le rang qui porte le nom « Vide-poche » et non les chemins de rang. Le chemin Nord du rang Vide-poche à Saint-Vallier s'appelle chemin de Valléville ou route 228 et le chemin Nord du rang Vide-poche à Saint-Michel, maintenant Saint-Raphaël, se nomme 5^e rang ou route 281.

Aujourd'hui, le rang Vide-poche traverse le territoire de quatre municipalités de paroisse qui

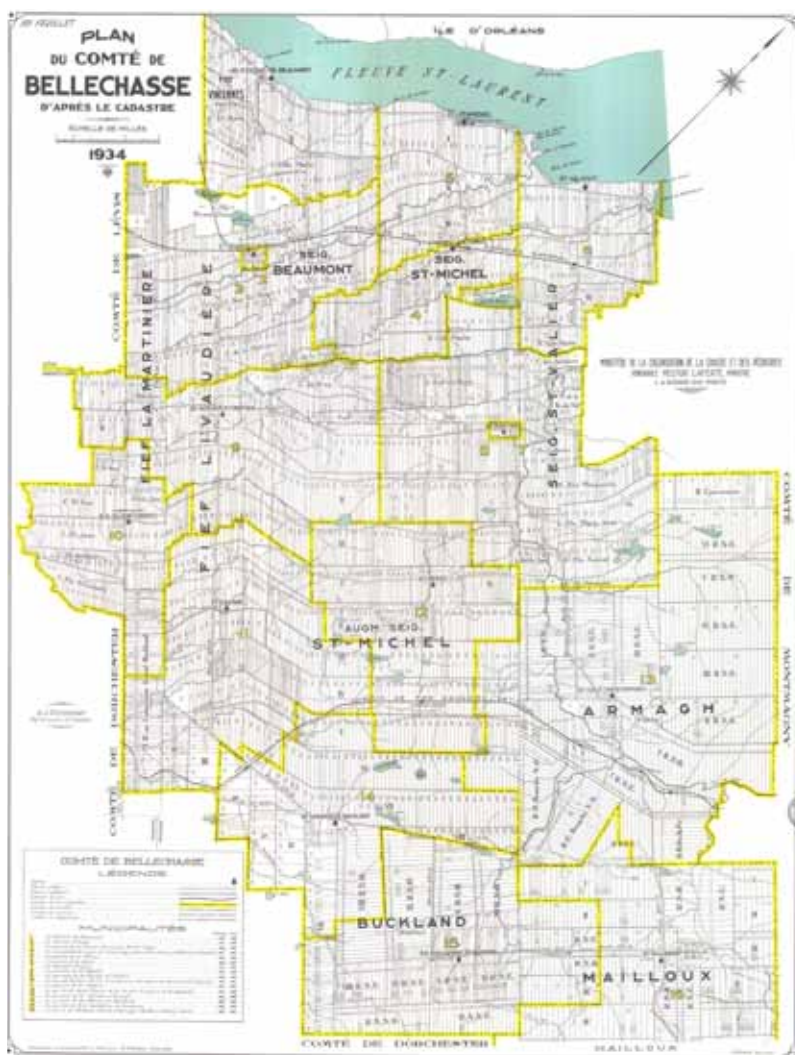
ont remplacé les seigneuries en 1854. Ajoutons qu'une partie du 5^e Rang et le moulin du Grand-Sault situé au 4^e Rang de l'ancienne seigneurie de Saint-Vallier sont présentement situés sur le territoire municipal et paroissial de Saint-Raphaël. Un petit ruisseau, affluent de la rivière Le Bras à l'ouest du rang vide-poche sur le territoire actuel de la municipalité de La Durantaye porte également le nom « Vide-poche » en lien avec le rang dans lequel il se trouve.

Terminons en soulignant que le juriste et politicien Augustin Norbert-Morin est né dans le rang Vide-Poche, qui est aujourd'hui le 5^e Rang de la seigneurie Saint-Michel situé

dans la municipalité de La Durantaye. et que Marie-Joséphite Corriveau devenue personnage de légende fréquentait le Moulin Petit-Canton du 3^e Rang. Elle et son premier mari ont élevé leurs trois enfants au chemin du 2^e Rang de Saint-Vallier maintenant appelé chemin du Rocher.

Une carte du Comté de Bellechasse datée de 1934 indique les frontières municipales et les frontières seigneuriales. Le découpage du territoire en longs rectangles étroits, mais profonds dans chacun des rangs est manifeste. On y voit clairement où était situé le rang Vide-poche qui traverse les seigneuries Saint-Vallier et Saint-Michel d'est en ouest entre le lac Saint-Michel au nord et la rivière Le Bras au sud.

✍️



RÉFÉRENCES

- Adam, Francine. *Les moulins à eau du Québec, du temps des seigneuries au temps d'aujourd'hui*. Montréal : Éditions de l'Homme, 2009.
- Bouchette, Joseph. *This topographical map of the Province of Lower Canada, showing its division into districts, counties, seignories and townships...* Londres : William Faden, 1815. [Nouvelle édition : Montréal : Éditions Élysée, 1980]
- Gendreau-Héty, Jean-Pierre. *Vide-Poche, toponyme générique d'Amérique française*, in *Onomastica Canadiana*, n° 7, 2018.
- Guillet, Yves. *Le Domaine seigneurial des Augustines à Saint-Vallier*, in *Au fil des ans*, vol. 26, n° 1, hiver 2014.
- Lachance, André. *Vivre à la ville en Nouvelle France*. Montréal : Libre Expression, 2004.
- Prévost, Pierre. *Les moulins à vent disparus*, in *Au fil des ans*, vol. 25, n° 3, automne 2013.

- *Carte du Comté de Bellechasse en 1934. Ministère de la colonisation, de la chasse et des pêcheries, Duchesnay, A.J., Genest, A.A. (Albert Augustin), 1874-1945. Source : BANQ Rosemont G 3453 s63 C37 1934 DCA.*

CHRONIQUE

« ÊTRE, PENSER ET AGIR AUTREMENT, UNE ŒUVRE UNIQUE ET INSPIRANTE »

JEAN PROVENCHER



Jean Provencher est père de quatre enfants, détenteur d'un baccalauréat en communication, ancien journaliste et spécialiste en gestion du changement. Porté par ses valeurs, il crée en 2018 son emploi d'Agent de changement social. Préconisant la mise en valeur de l'être humain et la préservation de notre planète, il désire éveiller les consciences comme écrivain, conférencier, communicateur et conseiller.
(Photographie : Jean Provencher, 2020)

Il y a environ 3,85 milliards d'années, notre terre apparaît dans la trame infinie de l'univers. Elle se développe ensuite et accueille la vie : micro-organismes, végétaux, animaux, etc. Ces êtres vivants cohabitent alors dans un équilibre naturel.

Puis, il y a environ 250 000 années, un lointain ancêtre de l'Homme prend place dans l'écosystème terrien. Évoluant peu à peu en un être social, ordonné et organisé, il acquiert le sens moral. Ayant développé sa capacité à se projeter dans le futur, moyen et long termes, il privilégie désormais la hiérarchie, l'image et le « vouloir toujours plus ».

Mais tout bascule après la Deuxième Guerre mondiale, alors que la révolution industrielle crée un véritable tsunami. Dès lors, même s'il occupe une infime partie de l'histoire terrestre, l'homme cause des dégâts sans précédent. La révolution industrielle oriente alors le développement de la société vers l'efficacité, le matérialisme, les avancées technologiques et la perspective de rentabilité maximale.

Aujourd'hui, bousculés par l'actuelle pandémie mondiale, nous sommes ainsi confrontés à l'urgence de remédier aux dégâts que nous avons causés et qui sont associés aux grands enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Nous en mesurons maintenant les impacts considérables sur nos modes de vie. L'actuelle période de crise, où l'inquiétude et les remises en question se multiplient, nous rend mûrs pour une réflexion en profondeur sur notre société.

Un livre qui fait une différence

Mais que se passe-t-il réellement? Que pouvons-nous faire pour changer les choses? Avons-nous un réel pouvoir? Y a-t-il de l'espoir pour notre avenir? Prise en otage par un accès limité à une information de qualité et par des discours de propagande, la population n'a pas de réponses à ces questions. C'est là que le livre *Être, penser et agir autrement* prend toute son importance. Véritable outil de changement, il vise trois objectifs. Fournir une information de qualité afin de mieux comprendre notre monde actuel et anticiper le monde futur. Procurer de l'espoir en faisant découvrir la beauté bien réelle d'un monde en transformation. Guider la mise en œuvre de solutions concrètes qui permettent de faire une différence (attitudes, gestes, comportements, actions). Pour pouvoir agir, il faut d'abord comprendre. Mais pour vouloir agir, il faut espérer. Spécialiste en gestion du changement, l'auteur propose une démarche graduelle d'apprentissage en cinq étapes, sous la forme de cinq volumes offerts dans un coffret.

Le premier volume aide à comprendre l'évolution de la société et les raisons pour lesquelles le développement traditionnel a échoué. Nous prenons conscience de facteurs tels que la croissance de la population mondiale, le développement de la technologie, la place occupée par l'économie, le monde du travail en transformation, les grands événements marquants et l'arrivée de la mondialisation.

Le deuxième volume sensibilise aux grands enjeux économiques, environnementaux et sociaux actuels. Pensons aux inégalités, au

réchauffement climatique, à la pollution sous toutes ses formes, à la destruction des ressources naturelles, à notre dépendance aux technologies, à la production de déchets et à la montée des mouvements populistes et radicaux.

Le troisième volume identifie les obstacles qui ralentissent le rythme de transformation de notre société face aux grands enjeux. Plusieurs facteurs y contribuent : absence d'information de qualité, état d'esprit de chaque personne, manque d'engagement des détenteurs du pouvoir politique et économique, rôle des puissants lobbies industriels tel que confirmé par plusieurs exemples réels mais dissimulés.

Le quatrième volume, comme une vision d'avenir remplie d'espoir, met en lumière bon nombre d'initiatives et de personnes qui ont changé ou qui changent l'humanité. Ce magnifique monde parallèle, pourtant insoupçonné, croît rapidement grâce à des dizaines de millions de personnes, de mouvements citoyens et d'organisations. Nous pouvons alors constater que notre monde va mieux grâce à eux.

Le cinquième volume oriente vers des centaines de solutions permettant de lutter au quotidien face aux grandes problématiques précédentes. Chaque individu détient le pouvoir de changer les choses comme travailleur, électeur, consommateur et citoyen. Il devient ainsi un agent de changement social, tout comme les communautés, les entreprises, les institutions, les gouvernements et les organismes.

Une véritable œuvre sociale inspirante

L'auteur choisit la difficile voie de l'autoédition et assume toutes les étapes de réalisation du livre. Quatre années de travail et des milliers d'heures de recherche sont nécessaires afin de produire **Être, penser et agir autrement**. Fortement documenté et illustré, cet ouvrage de plus de 1200 pages en couleurs est rédigé simplement. Refusant d'en faire un projet commercial et lucratif, l'auteur choisit, pour la première

édition, de n'en récolter aucuns revenus et de le rendre accessible à coût modique. Il prend aussi la décision de consacrer tous les fruits de sa vente au financement de projets humanitaires. L'auteur veut faire une différence et non simplement s'enrichir. Cette démarche a ému des centaines de personnes, dont deux spécialistes qui ont offert, gracieusement, leurs services pour participer à cette œuvre sociale.

Pour garantir la mise en marché du livre, l'auteur lance une campagne de sociofinancement qui doit permettre de couvrir les frais coûteux de l'ultime étape : l'impression en couleurs de 500 livres (soit 2500 volumes) et la fabrication de 500 coffrets. Cette étape repose sur une démarche entièrement écologique. Déjà, en quelques semaines, plus du tiers de l'objectif a été atteint. L'auteur vous invite à partager cette information dans tous vos réseaux et à lui offrir votre généreux soutien financier selon trois façons :

- 1) Par virement bancaire via le courriel : jean-changement@hotmail.com.
- 2) Par courrier postal avec un chèque libellé au nom de Jean Provencher à : C.P. 39002, Lévis (Québec), G6K 1A0.
- 3) En ligne (site d'information du sociofinancement) : <http://www.gofundme.com/f/etre-penser-et-agir-autrement-oeuvre-sociale> **

✂



** Merci de privilégier les options 1 et 2 car l'option 3 engendre des frais de transaction qui réduisent le montant du don reçu.

HOMMAGE



- *Mme Monique Breteau. René Minot, 19 avril 2011.*

Monique Breteau, une des bénévoles de longue date de la Société historique de Bellechasse, longtemps résidente de Beaumont, est décédée le 3 février 2020, huit jours avant ses 85 ans. Elle habitait à Pau, en France, depuis 2011. Proche de ma belle-famille, Monique m'a fait, cette année-là, le beau cadeau de sa collection quasi complète d'*Au fil des ans*. Dans le numéro du printemps 1990, elle y est mentionnée comme trésorière de la Société.

D'origine mancelle, c'est-à-dire du Mans, elle a été employée comme secrétaire de direction à la Compagnie internationale de développement rural (CIDR, aujourd'hui DID), et à ce titre, elle a été envoyée en mission en Afrique subsaharienne puis au Québec, où la CIDR-Canada s'implantait au début des années 1970. Logeant d'abord pendant huit ans au centre du village de Beaumont, Monique a été témoin, de chez elle, des premières flammes de l'incendie qui, en 1979, a détruit une maison et s'est vite propagé à l'édifice patrimonial voisin à la riche histoire. De ce bâtiment de 1722, d'abord presbytère, puis destiné jadis à accommoder les habitants des rangs venant à la messe dominicale, ensuite à devenir « couvent » en 1945, il n'est resté que les murs ; mais, vestige habilement préservé et mis en valeur grâce aux talents locaux, il est maintenant, depuis 1988, le lieu d'une institution culturelle bellechassoise majeure, la bibliothèque de Beaumont familière à bien des membres de la Société.

Notre président actuel, M. Michel Tardif, nous rappelle que Monique a « siégé durant seize années, soit de 1990 à 2005, au sein du conseil d'administration. Elle y aura occupé, entre autres, les fonctions de trésorière et de vice-présidente. Lors du dîner des présidents tenu le 24 avril 2016, le conseil d'administration de la Société reconnaissait l'apport de madame Breteau en la nommant Membre-Honoraire-Vie de la Société historique de Bellechasse. »

Monique Breteau, administratrice autant efficace que discrète, a été conseillère municipale à Beaumont pendant plus d'une décennie. Elle était aussi artiste et amante de la nature : elle s'adonnait à la peinture et s'est impliquée dans l'organisation du symposium « Peindre à Beaumont », dans le mouvement des « Villages fleuris », etc. Je me souviens de la belle ornementation de sa maison au coin d'un bois, sur la route de Beaumont, au sud du village.

Que cet hommage dans les pages d'*Au fil des ans* soit une fleur parmi les souvenirs que nous avons de Monique.

René Minot

Joyeux et gai Noël



Greetings



Société historique de Bellechasse



Joyeux Noël

